

Les Nombres

Études sur la Parole destinées à aider le chrétien dans la lecture du saint Livre

J.N. Darby

Le Lévitique renferme la révélation de Dieu siégeant sur le trône, où Il se place pour que le peuple s'approche de Lui ; celle de la sacrificature admise auprès du trône, dans la mesure où les hommes pouvaient y avoir accès, et enfin la promulgation des ordonnances relatives à ces deux grands faits, en ce qui concernait la généralité du peuple.

Dans les Nombres, nous trouvons le service et la marche du peuple qui sont, en figure, le service et la marche des saints à travers ce monde : et par conséquent ce qui se rapporte aux Lévites, et à la traversée du désert. Or, comme le Lévitique finissait par des règlements et des avertissements relatifs à la possession du pays de Canaan, et cela en rapport avec les droits de Dieu et conséquemment avec ceux de Son peuple, le livre des Nombres est amené à nous parler de l'entrée du peuple dans le pays à la fin de la traversée du désert, et de la grâce dont le résultat était de justifier le peuple malgré ses infidélités.

La première chose qui nous est présentée, c'est que Dieu fait le dénombrement exact de Son peuple et, l'ayant ainsi reconnu, le range en ordre autour de Son tabernacle : douce pensée, que d'être ainsi reconnus et placés autour de Dieu Lui-même !

Trois tribus rangées aux quatre côtés du parvis, gardaient le tabernacle de l'Éternel. Lévi seul était excepté, pour être consacré au service de Dieu : aussi campait-il, selon ses familles, immédiatement autour du parvis. En face de l'entrée par où l'on s'approchait de Dieu, étaient placés Moïse, Aaron, et les sacrificateurs [3, 38]. Les plus petits détails de la Parole méritent attention. Le début du psaume 80 s'explique en entier par la position des tribus. L'esprit du psalmiste demande, dans les derniers jours de la désolation d'Israël, que Dieu les mène et qu'Il manifeste Sa puissance comme Il l'a manifestée dans la traversée du désert ; il réclame la puissance de Sa présence sur l'arche du témoignage, comme Il la faisait éclater lorsqu'on disait, au moment où Israël se mettait en marche : « Lève-toi, Éternel, et que tes ennemis soient dispersés » [10, 35]. Éphraïm, Benjamin et Manassé étaient les trois tribus du camp d'Israël les plus rapprochées de l'arche (10, 21-24) ; c'est pourquoi il est dit au second verset du psaume : « Devant Éphraïm, et Benjamin, et Manassé ».

Dans la marche, l'ordre donné était que le tabernacle, entouré des Lévites, fût au milieu des tribus, comme il l'était lorsque le camp était au repos (chap. 2, 17). Au chapitre 10, on trouve qu'un autre arrangement avait lieu de fait : nous en parlerons plus loin.

Chapitre 3. Nous avons les Lévites, mis à part selon les pensées de Dieu, pour le *service*. C'est une figure de l'Église, ou plutôt des membres de l'Église dans leur service, de même que les sacrificateurs sont la figure des chrétiens s'approchant du trône de Dieu, bien que ces deux choses soient une ombre, non une image parfaite.

Les Lévites étaient des prémices offertes à Dieu, car ils étaient à la place des premiers-nés, dans lesquels Dieu avait pris Israël à Lui, lorsqu'il frappa les premiers-nés des Égyptiens. C'est ainsi que l'Église^[1] est, comme les prémices des créatures de Dieu [Jacq. 1, 18], sainte au Seigneur. Le nombre des premiers-nés étant plus grand que celui des Lévites, le surplus fut racheté comme signe qu'ils appartenaient à Dieu, et les Lévites

devinrent la possession de Dieu pour Son service (v. 12, 13). Il en est de même de l'Église, elle est entièrement à Dieu pour Le servir ici-bas.

Mais, en outre, les Lévites étaient entièrement donnés à Aaron, le souverain sacrificateur ; car le service de l'Église ou de ses membres dépend entièrement de Christ dans la présence de Dieu, et n'a pour objet que ce qui Le concerne et ce qui se rapporte au service qu'il rend Lui-même à Dieu dans le vrai tabernacle. Le service des saints n'a aucune valeur (c'est un péché, au contraire) si ce n'est autant qu'il est uni à la sacrificature. Aussi notre service ne vaut-il absolument rien, s'il ne se lie, dans ses détails, à notre communion avec le Seigneur et à la sacrificature (c'est-à-dire à Christ dans les lieux célestes, en la présence de Dieu pour nous, qui sommes associés avec Lui dans cette proximité, sacrificateurs par grâce). Ainsi, tout s'accomplit en rapport direct avec Lui dans ce caractère céleste. Christ est « Fils sur sa maison » [Héb. 3, 6]. « Il y a diversité de services, mais le même Seigneur » [1 Cor. 12, 5]. Le Saint Esprit donne la capacité et le don pour le service ; mais, dans l'exercice de cette capacité et de ce don, nous sommes serviteurs de Christ.

Ainsi, en ce qui concerne notre service, nous avons ces trois principes : 1^o nous sommes rachetés, délivrés des jugements sous le coup desquels sont les ennemis de Dieu, étant pris du milieu de ces ennemis ; 2^o en conséquence de ce premier fait, nous appartenons absolument à Dieu ; achetés à prix, nous ne sommes plus à nous-mêmes, mais à Dieu, pour Le glorifier dans nos corps [1 Cor. 6, 19-20] qui Lui appartiennent ; 3^o nous sommes entièrement donnés à Christ, chef de la maison de Dieu, sacrificateur pour le service de Son tabernacle. Esclavage béni, heureuse abnégation de soi, vraie délivrance d'un monde de péché ! Le service a lieu sous la dépendance de Christ et dans la communion du Seigneur ; il est attaché à la sacrificature.

Le service apparaît ici comme limité au tabernacle, c'est-à-dire qu'il s'exerce au milieu du peuple de Dieu et en rapport avec lui lorsqu'il s'approche de Dieu. La prédication de l'évangile à ceux de dehors ne faisait pas partie du système juif, qui était l'ombre [Héb. 8, 5], mais non la parfaite image de l'ordre de choses dans lequel nous nous trouvons. L'évangile est l'expression de la grâce visitant les pécheurs. L'institution des Lévites nous est ici présentée en principe ; nous trouverons plus tard leur purification et leur consécration à Dieu.

Nous pouvons remarquer à cette occasion que, par rapport à ce qu'il y a de plus élevé dans la vocation de l'Église, tous ses membres sont un. Les sacrificateurs, le souverain sacrificateur excepté, accomplissaient tous également, ou ensemble, le service des offrandes à Dieu. Il en est de même de l'Église : tous ses membres s'approchent également de Dieu, et sont avec Lui dans la même relation (un sacrificateur agissant pour un autre Israélite qui offrait une offrande ou avait péché, représentait plutôt Christ Lui-même).

D'autre part, l'ordre de service des Lévites était réglé par la souveraineté de Dieu, qui mettait chacun à sa place. Ainsi, dans le service de l'Église, on trouve les plus grandes différences, et chacun a sa place assignée. C'est ce qui, je le pense, aura lieu pareillement dans la gloire (comp. Eph. 4, et 1 Cor. 12). Tous seront rendus conformes à l'image du Fils [Rom. 8, 29] ; mais de même que chacun sera rempli du Saint Esprit pour le service, ainsi, selon les conseils de Dieu, ceux à qui ce sera donné par le Père, seront assis l'un à la droite, l'autre à la gauche [Matt. 20, 23], établis sur dix villes ou sur cinq [Luc 19, 17, 19]. Mais tous entrent également dans la joie de leur Seigneur [Matt. 25, 21]. Nous sommes tous frères, n'ayant qu'un seul Maître. Mais le Maître départit Ses grâces à chacun comme bon Lui semble, selon les conseils de Dieu le Père. Celui qui nie l'unité fraternelle, nie l'autorité unique du Maître. Celui qui nie la diversité des services, nie de même l'autorité du Maître, qui dispose de Ses serviteurs comme Il l'entend, et les choisit selon Sa sagesse et Ses droits divins.

Nous avons ensuite (chap. 4) les dispositions prescrites pour le transport des objets que le tabernacle renfermait, de même que pour leurs couvertures, lorsque le camp était en marche dans le désert. J'indiquerai

ce qui paraît être la signification typique de ces prescriptions. Ce sujet est plein d'intérêt et d'importance pratique.

Après les instructions destinées à nous faire savoir comment il nous est donné de nous approcher de Dieu, les rapports entre les manifestations de Dieu en Christ et notre marche ici-bas sont pour nous ce qu'il y a de plus essentiel. Or, c'est ce dernier sujet qui est traité en type dans les dispositions ordonnées pour le transport des principaux objets destinés au service de Dieu. Quand ces objets étaient à leur place, pendant que le camp était au repos, ils étaient découverts. Ceux qui étaient renfermés dans le tabernacle se rapportaient au ciel ; l'autel et la cuve étaient dehors avant qu'on y entrât.

Dans le désert, ces objets revêtaient certains caractères, un surtout ; mais d'autres aussi, en certains cas. Je les considère donc comme la manifestation de certains rapports existant entre la marche du chrétien et diverses manifestations de Dieu en Christ^[2].

L'arche de l'alliance représentait le trône de Dieu dans le ciel, la sainteté et la justice qui se manifestent là en Dieu. Elle était, tout premièrement, couverte du voile de l'humanité de Christ, tel qu'il était ici-bas dans Sa personne ; c'est-à-dire que la sainteté et la justice divine se sont revêtues de l'humanité. Par-dessus étaient les peaux de taissons.

Nous avons vu dans ces peaux cette sainteté pratique et vigilante ici-bas, qui se garde du mal qu'on peut contracter en traversant le désert. Toutefois, lorsqu'il existe des rapports immédiats avec ce que Dieu est dans le ciel même (et c'est ainsi qu'il était Lui-même manifesté en Christ), le caractère entièrement céleste qui en résulte se manifeste au-dehors.

C'est pourquoi le drap tout de bleu recouvrail même les peaux de taissons : c'est ce qui se voyait dans le désert. C'est ce qui avait lieu pour Christ : l'arche, en chemin, dans le désert n'a pour antitype parfait que Lui envisagé dans Sa marche personnelle ici-bas. Cependant, la marche du chrétien, pour autant qu'elle atteint à cette hauteur, a aussi son expression dans ce type.

Après l'arche, vient la table des pains de proposition ; elle était une figure de Christ dans la perfection divine de justice et de sainteté, selon la puissance de l'Esprit éternel, en rapport avec la perfection de l'administration humaine, qui se révèle dans le nombre douze et dans les pains, ce dont les douze tribus et les douze apôtres étaient l'expression. Ici le drap de bleu, la couverture céleste, était placé sur la table d'or ; la partie proprement divine revêtait le caractère céleste. Sur cette couverture étaient mis les ustensiles et les pains, que recouvrait une seconde couverture d'écarlate, c'est-à-dire, à ce qu'il me semble, la gloire et la splendeur humaines^[3]. Cette gloire et cette splendeur étaient de Dieu, mais elles étaient humaines. Par-dessus étaient les peaux de taissons, pour que le tout fût garanti du mal. Cette protection extérieure est toujours nécessaire pour tout autre que pour la personne de Christ. Christ était assurément à l'abri du mal, mais c'était d'une manière intérieure et plus profonde. Ce qui était céleste paraissait en Lui à première vue, pour celui qui avait des yeux pour voir : « Le second homme est venu du ciel » [1 Cor. 15, 47].

En ce qui nous concerne, nous avons au-dedans de nous ce qui est céleste ; mais il nous faut le garder soigneusement avec une vigilance bien décidée, proportionnée au mal que nous traversons et dont il nous importe de nous garantir. Aussi Christ, en rapport avec le gouvernement du monde en Israël, dans le siècle à venir, revêtira-t-il en principe ce qui est représenté ici par les peaux de taissons, qui dans le cas de l'arche étaient en dedans. Il y aura en Lui le caractère divin, puis le céleste, puis la perfection du gouvernement humain recouvert de l'éclat de la gloire. Quand Il passait à travers le désert, tout cela était gardé par une puissance qui, dans la sagesse de Dieu, excluait tout mal. Lorsque le royaume sera manifesté, le mal sera exclu par l'exercice judiciaire de la puissance. Mais ici nous traitons de la marche à travers le désert. Le principe, dans l'un et

l'autre cas, est le même ; l'exclusion du mal, de tout dommage fait à la chose sainte que Dieu confie pour être gardée ; seulement dans le premier cas, il s'agit de puissance morale et spirituelle ; dans le second, de puissance judiciaire (voyez Ps. 101).

Après la table de proposition venait le chandelier couvert d'un drap de bleu et de peaux de taissons. C'était la perfection spirituelle de la lumière de l'Esprit : ce qui l'enveloppait était simplement céleste avec la couverture de peaux de taissons, qui préservait des dommages que la grâce dont il était le porteur était exposée à recevoir dans le désert. Tous les ustensiles du chandelier revêtaient le même caractère.

L'autel des parfums (l'intercession spirituelle) était couvert de la même manière. Je laisse donc aux réflexions spirituelles du lecteur l'intelligence des choses qui ont été expliquées précédemment dans leurs principes. Il en était de même de tous les objets contenus dans le lieu saint, car le sanctuaire représentait les lieux célestes.

Pour l'autel d'airain, c'était autre chose. Sa couverture était un drap de pourpre, la couleur royale. « Si nous souffrons, nous régnerons » [2 Tim. 2, 12]. La croix et la couronne sont corrélatives sur la terre et dans le ciel. Ainsi en fut-il de Christ, le Roi des Juifs, comme le portait l'écrêteau sur la croix [Matt. 27, 37] ; et le trône même de Dieu était la réponse à Ses souffrances, en tant qu'il était l holocauste, offert selon la puissance de l'Esprit éternel [Héb. 9, 14] agissant dans l'homme, selon l'exigence de la majesté divine^[4]. Mais ce qui était ainsi couronné, c'était la perfection même ; ce qui s'accomplissait dans l'homme selon l'énergie de l'Esprit éternel, était aussi divin ; de sorte que le Seigneur a pu dire : « À cause de ceci le Père m'aime, c'est que moi je laisse ma vie, afin que je la reprenne » [Jean 10, 17].

Toutefois, ce qui était divin dans l'acte, était divin dans le sens de l'Esprit éternel agissant dans l'homme, tandis que la divinité même en était la source, et, à ce titre, celui qui l'accomplissait pouvait réclamer la gloire divine. Les circonstances de la mort de Jésus tenaient à Son humanité, vérité infiniment précieuse pour nous. Il a été crucifié en faiblesse [2 Cor. 13, 4] ; Il a été livré aux mains des Gentils ; Son gosier était desséché pendant qu'il attendait Son Dieu [Ps. 69, 3]. Il a été parfait en toutes ces choses. Elles étaient manifestées au-dehors, vues des hommes, c'était l'homme. Quiconque pouvait regarder au-dedans voyait Celui qui, par l'Esprit éternel, s'est offert sans tache à Dieu [Héb. 9, 14].

Ainsi tout ce qui regardait le service était placé sur le drap de pourpre ; l'autel était sous cette couverture. Les peaux de taissons étaient, comme toujours, étendues dessus^[5].

Poursuivons l'étude du livre. Le chapitre 5 nous présente trois choses en rapport avec la pureté du camp, considéré comme la demeure de Dieu, et en rapport avec notre pèlerinage à travers le désert ; principal sujet du livre des Nombres. Pendant ce pèlerinage où tout est mis à l'épreuve, la présence au milieu de nous d'un Dieu non contristé, est notre seule sécurité, notre force, et notre direction. Toute souillure devait être écartée. Dieu prenait connaissance des torts que, pendant le voyage, on commettait contre son frère. Si cela est toujours vrai, ce l'est bien plus encore quand il s'agit d'un tort fait à Celui qui n'a pas pris à honte de nous appeler Ses frères [Héb. 2, 11]. La restitution, quand elle ne pouvait être faite à la personne qui avait souffert le dommage, ou à son proche parent, devait être faite à l'Éternel dans la personne du sacrificeur, outre l'offrande pour le péché. Dans le camp de Dieu, on ne pouvait pas commettre des torts, sans les réparer.

Puis vient la question de la jalouse. Si la fidélité d'Israël, de l'Église, ou d'un individu, à Dieu ou au Christ, est mise en question, il faut que l'épreuve en soit faite. La poussière sur le sol du tabernacle (v. 17) était, à ce qu'il me semble, la puissance de la mort dans la présence de Dieu, fatale à l'homme naturel, mais précieuse, comme la mort du péché, pour celui qui a la vie. L'eau représente la puissance du Saint Esprit agissant par la Parole sur la conscience.

La puissance du Saint Esprit jugeant ainsi (selon la sentence de mort contre la chair) l'état d'infidélité qu'on croyait caché au vrai mari du peuple, manifeste le péché et fait venir le châtiment et la malédiction sur l'infidèle, et cela évidemment par le juste jugement de Dieu. Boire la mort selon la puissance de l'Esprit, c'est la vie pour l'âme. « Par ces choses on vit, dit Ézéchias, et dans toutes ces choses est la vie de mon esprit » [És. 38, 16], même alors qu'elles sont l'effet d'un châtiment, ce qui n'est pas toujours nécessairement le cas. Mais s'il y a de l'interdit caché, s'il y a de l'infidélité envers Jésus, inaperçue peut-être de l'homme, et que Dieu la mette à l'épreuve ; si l'on s'est laissé enlacer par celui qui a l'empire de la mort, et que la sainte puissance de Dieu s'occupe de la mort et vienne se mettre en rapport avec cette puissance de l'ennemi, le mal caché est mis à découvert, la chair est atteinte, sa pourriture et son impuissance sont manifestées, quelque belles que soient au reste ses apparences. Mais si elle est exempte d'infidélité, l'épreuve n'a qu'un résultat négatif ; elle montre que l'Esprit de sainteté ne trouve rien à juger, lorsqu'il applique la mort, selon la sainteté de Dieu.

Dans l'offrande sans huile ni encens, la femme est placée devant Dieu selon le jugement que Dieu a porté sur le péché, dans Sa sainteté et Sa majesté, lorsque Christ a été fait péché pour nous. Le péché confessé n'a jamais cet effet, car la conscience en est purifiée par Christ. L'infidélité dont il est ici question est celle du cœur d'Israël, ou celle de l'Église envers Christ. Toutes ces choses s'appliquent non point à l'acceptation du croyant ou de l'Église au point de vue de la justification (il en est question quand il s'agit de s'approcher de Dieu), mais au jugement de notre marche pendant la traversée du désert, Dieu étant au milieu de nous.

L'Église ferait bien d'apprécier jusqu'à quel point elle s'est donnée à un autre. Assurément, il en est parmi ses membres qui ne l'ont pas fait dans leur cœur. Si Christ ne découvrait pas l'iniquité, avec l'obligation de la juger, Il s'identifierait, pour ainsi dire, avec l'iniquité de Son Épouse et serait ainsi souillé par elle (v. 31). C'est pourquoi Il agira certainement de cette manière. Ce qui se dit de l'Église peut être dit également de chacun de ses membres, mais nous répétons qu'il est ici question de la marche ici-bas, et non du salut, la marche dans le désert étant le sujet de tout ce livre. Remarquons aussi que l'âme individuelle ou l'Église peut, à d'autres égards, montrer un zèle, un dévouement extraordinaires, qui ne manquent nullement de sincérité, tandis qu'elle tombe dans une faute qu'elle se cache jusqu'à un certain point à elle-même ; mais rien n'est capable de contrebalancer l'infidélité à son mari.

Le nazaréen (chap. 6) nous présente un autre caractère qui se rattache à la marche par l'Esprit ici-bas : le dévouement spécial à Dieu. Les nazaréens se séparaient spécialement pour être à l'Éternel. Christ en est l'exemple parfait. L'Église devrait marcher sur Ses traces. Les cas d'un appel spécial à se dévouer au Seigneur rentrent dans cette catégorie.

Trois choses caractérisaient cette séparation pour Dieu. Le nazaréen ne devait pas boire de vin ; il devait laisser croître ses cheveux ; il ne devait pas se souiller pour les morts. Le vin désignait la joie attachée aux plaisirs de la société, et réjouissant le cœur qui s'y livre : « Le vin qui réjouit Dieu et les hommes » [Jug. 9, 13]. Du moment où Christ entra dans Son ministère public, Il fut séparé de tout ce en quoi la nature avait sa juste part. Invité avec Ses disciples à la noce de Cana [Jean 2, 2], Il dit à Sa mère : « Qu'y a-t-il entre moi et toi, femme ? » [Jean 2, 4]. Mais, de fait, même Ses disciples Le connaissaient « selon la chair » [2 Cor. 5, 16]. Ses rapports avec eux, quand il s'agissait de leur capacité d'y avoir communion avec Lui, avaient pour base la présentation actuelle du royaume, venu en chair.

Cependant, même quant à ces rapports selon la chair, Il a dû prendre Son caractère de séparation et de nazaréat ; et quelque vraie que fût Son affection pour Ses disciples, même dans cette sphère humaine, Il a dû aussi être séparé de cette joie, Lui qui, voyant la réalité à travers leur faiblesse, avait toutes Ses délices dans les « excellents de la terre » [Ps. 16, 3], dans ces petits du troupeau qui s'attendaient à Lui [Zach. 11, 11]. Cette

séparation s'exprimait ainsi : « Je ne boirai plus de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce jour où je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon Père » [Matt. 26, 29]. Il se séparait, en effet, de ces entretiens que, tout misérables qu'ils fussent, Son amour avait désiré d'avoir avec eux. Il avait dit : « J'ai fort désiré de manger cette pâque avec vous » [Luc 22, 15]. Ces affections naturelles étaient déjà renierées, parce que la consécration de Dieu était sur Sa tête. « Qu'y a-t-il entre moi et toi ? » avait-il dit à sa mère [Jean 2, 4]. Ce n'est pas qu'il n'eût pour elle la plus tendre affection ; mais maintenant Il était séparé de tout pour être à Dieu^[6].

En second lieu, le nazaréen laissait croître ses cheveux : c'était se négliger, en s'abandonnant à la volonté de Dieu, faire abnégation de sa dignité et de ses droits comme homme ; car la longue chevelure marquait, d'une part, dans un homme, la négligence de sa propre personne [1 Cor. 11, 14], et de l'autre l'assujettissement, le pouvoir sur la tête (1 Cor. 11, 10). C'était la consécration à Dieu par l'abandon de la joie, de la dignité et des droits naturels de l'homme (l'homme étant considéré comme centre des affections qui lui sont propres), pour être entièrement à Dieu.

L'homme a une position comme le représentant et la gloire de Dieu, et, dans cette position, il est entouré d'une multitude d'affections, de joies et de droits qui ont en lui leur centre. Il peut abandonner cette position pour le service spécial de Dieu, vu que le péché est entré dans toutes ces choses, qui, loin d'être mauvaises en elles-mêmes, sont au contraire bonnes à leur place. C'est ce que Christ a fait. Devenu nazaréen, Il n'a pas pris Sa position comme homme, Ses droits comme Fils de l'homme ; mais, pour la gloire de Dieu, Il s'est complètement assujetti, soumis à tout ce que réclamait la gloire. Il s'est identifié avec le résidu pieux du peuple pécheur qu'Il avait aimé, et Il est devenu étranger aux enfants de Sa mère [Ps. 69, 8]. Il ne faisait rien qui ne Lui fût prescrit [Jean 14, 31] ; Il vivait de chaque parole qui sortait de la bouche de Dieu [Matt. 4, 4] ; Il se séparait de tous les liens de la vie humaine pour se dévouer à la gloire, au service de Dieu et à l'obéissance envers Lui. Si, dans l'amour des siens, Il a trouvé quelque consolation qui ne pouvait être que bien petite et bien pauvre, Il a dû y renoncer aussi, et à cet égard comme à tout autre, Il est devenu dans Sa mort le Nazaréen par excellence, tout seul dans Sa séparation pour Dieu. L'Église aurait dû Le suivre ; mais, hélas ! elle a bu des boissons fortes ; elle a mangé et bu avec les ivrognes ; elle s'est mise à battre les domestiques de la maison [Matt. 24, 49] !

Le croyant peut être appelé à se renier lui-même, en renonçant, pour le service précieux de son Sauveur, à des choses qui ne sont pas mauvaises en soi. Mais cet acte s'accomplit intérieurement : « Ses nazaréens étaient plus purs que la neige », dit Jérémie [Lam. 4, 7]. Le dévouement est intérieur. Considérons ici ce à quoi l'on s'expose quand on manque à cette séparation.

Si nous nous sommes dévoués au Seigneur d'une manière qui Lui soit agréable, la jouissance accompagne ce dévouement dans la mesure du témoignage qui Lui est rendu. Dieu est avec Son serviteur selon son appel ; mais c'est un secret entre Son serviteur et Lui, bien que d'autres en voient les effets extérieurs. Avons-nous manqué à cette séparation, tout est à recommencer. L'influence divine et la puissance dans l'œuvre sont perdues. On peut ne rien avoir perdu à d'autres égards ; on se lèvera comme Samson pour secouer ses liens ; mais on a perdu sa force, sans le savoir [Jug. 16, 20]. Dieu n'est plus avec nous. Le cas de Samson est un cas extrême, mais solennel ; car il se peut que notre force nous ait placés en présence du mal, et alors, si Dieu est avec nous, Sa gloire magnifique se manifeste ; mais s'Il n'y est pas, l'ennemi a la triste occasion de se glorifier au sujet de celui qui fut longtemps connu comme un champion de Dieu, et en apparence au sujet de Dieu Lui-même [Jug. 16, 23-24]. Dans cette seconde alternative, le secret intérieur, la vraie force de la séparation pour Dieu, sont perdus.

Prenons garde, dans les choses ordinaires, au premier pas qui nous séparerait de la sainteté intérieure. Si la grâce nous a appelés à une séparation pour un service extraordinaire quelconque, préservons-nous de tout

manque d'obéissance à la parole de la croix, par laquelle nous sommes crucifiés au monde [Gal. 6, 14], au péché [Gal. 5, 24], et à la loi [Gal. 2, 19]^[7].

Ordinairement, le nazaréen infidèle revient par le sacrifice de Christ à sa séparation ; il est de nouveau consacré à Dieu. Mais tout ce qui nous met en contact avec le péché produit son effet sur notre nazaréat. Nous perdons la puissance attachée à la communion avec Dieu et à la présence spéciale de l'Esprit avec nous, quelle que soit la mesure dans laquelle cette puissance nous ait été accordée. Hélas ! le temps qui a précédé est perdu ; il nous faut recommencer. C'est encore une grande grâce, que tout privilège de servir Dieu ne nous soit pas ôté ; mais il y a quelquefois des effets de notre infidélité qui subsistent, lorsque la puissance nous est rendue. Un Samson aveugle a dû se tuer en tuant ses ennemis [Jug. 16, 30]. Il nous appartient, dans tous les cas, de reconnaître immédiatement notre souillure, d'aller à Christ, et de ne point prétendre être des nazaréens extérieurement, lorsque nous ne le sommes pas aux yeux de Dieu. Rien de plus périlleux que le service de Dieu, quand la conscience n'est pas pure. Toutefois, souvenons-nous toujours que nous sommes sous la grâce.

Cette séparation et ce renoncement ne sont pas pour toujours. Christ Lui-même ne sera pas toujours un nazaréen. Il jouira d'une plénitude de joie avec Dieu et les siens. Il dira : « Mangez, amis ; buvez abondamment, bien-aimés ! » [Cant. 5, 1]. C'est par la puissance du Saint Esprit seule que nous sommes séparés de ce qui est mauvais, et souvent même de ce qui est naturel, pour être des vases de service et de jouissance, un témoignage à Dieu au milieu du mal. Le temps viendra où, le mal étant ôté, nous pourrons nous abandonner à notre nature ; le temps où la puissance du Saint Esprit, en se déployant, ne produira que joie, et où tout ce dont nous serons entourés sera en communion avec nous. Alors, Christ prendra une place qu'il Lui était impossible de prendre autrefois, quoiqu'il fût l'homme parfaitement sociable, parfaitement accessible aux pécheurs parce qu'il en était parfaitement séparé, parfaitement mis à part pour Dieu intérieurement, parce qu'il avait renoncé à Lui-même^[8] pour ne vivre que des paroles de Dieu [Matt. 4, 4].

Telle est la vie de Dieu ici-bas. Ce qu'il a créé ne saurait être mauvais. Qu'il nous garde de le penser ! Une semblable assertion est à coup sûr un signe des derniers temps [1 Tim. 4, 1-5]. Christ pouvait penser à Sa mère avec tendresse, lorsque l'œuvre de Son âme sur la croix était achevée [Jean 19, 26-27]. Mais le Saint Esprit intervient comme une puissance étrangère à cette vie, et prend l'homme pour la lui faire traverser selon cette puissance, de sorte que plus l'homme y est étranger lui-même, plus il est en état de montrer, et montre en effet, de la sympathie pour ceux qui la traversent selon Dieu. Toute autre chose n'est que principe monacal. Si nous sommes vraiment libres au-dedans, nous pouvons sympathiser avec ce qui est au-dehors ; si nous ne sommes pas libres, nous nous ferons moines, dans la vaine espérance d'obtenir cette liberté.

Enfin, lorsque le vœu du nazaréat était accompli, tous les sacrifices étaient offerts, et les cheveux de la tête du nazaréen étaient brûlés dans le feu qui consumait le sacrifice de prospérités, type de la pleine communion, résultat du sacrifice de Christ. Lorsque, au temps fixé par Dieu, le sacrifice de Christ aura obtenu, dans ses effets, son efficace pleine et entière, la puissance qui produit l'énergie de la séparation s'absorbera dans la communion, qui sera l'heureuse conséquence de ce sacrifice. Nous sommes heureux de savoir que la puissance du Saint Esprit, employée actuellement en grande partie à mettre un frein aux convoitises de la chair, sera alors tout entière une puissance de joie en Dieu, et de communion avec tout ce dont nous serons entourés.

Parlons maintenant des voies de Dieu, quand le nazaréat est terminé. Alors le résultat de l'œuvre de Christ sera produit ; toute l'efficace variée de Son sacrifice sera reconnue ; Son peuple entrera dans la communion de Sa joie ; le vin sera bu dans l'allégresse. Jésus Lui-même attend ce moment-là [Matt. 26, 29]. Je crois que cela s'applique particulièrement à Son peuple ici-bas, au résidu juif dans les derniers jours. Sa participation au Saint

Esprit sera joie et délices. Quelque chose de pareil nous attend, mais d'une manière encore bien meilleure. Seulement nous anticipons jusqu'à un certain point cette joie, car le Saint Esprit produit ces deux choses : la joie de la communion, et la séparation solitaire pour le service de Dieu. C'est un peu ce que l'apôtre veut dire dans ces paroles aux Corinthiens : « La mort agit en nous, et la vie en vous » [2 Cor. 4, 12]. Toutefois, l'on peut toujours dire de tous les chrétiens : « Je voudrais bien que vous régnassiez, afin que nous aussi, nous régnassions avec vous ! » [1 Cor. 4, 8].

Ayant placé le peuple autour de Lui [chap. 2], l'ayant compté nom par nom [chap. 1], ayant arrangé le service [chap. 3 et 4], purifié le camp [chap. 5] (chose distincte de la purification des individus souillés, sujet qui appartient au Lévitique), ayant enfin montré la vraie position du serviteur dévoué [chap. 6] (position qu'Israël aurait pu prendre, et qu'a prise Christ, vrai serviteur mis à part pour Dieu), Dieu met, en terminant, Sa bénédiction et Son nom sur le peuple. La bénédiction le place sous la garde, sous la grâce et dans la paix de l'Éternel ; et, en effet, l'Éternel les bénissait d'abord d'une manière générale ; puis, en faisant luire Sa face sur eux, Il les faisait jouir de Sa grâce ; enfin, en levant Sa face sur eux, Il leur assurait la paix.

Ici se termine cette partie du livre. Le camp, arrangé en ordre selon Dieu, est placé sous Sa bénédiction. Là-dessus (chap. 7), les principaux du peuple offrent une offrande de franche volonté à l'Éternel pour la dédicace de l'autel, selon le nombre de tribus. Puis nous est indiquée la forme des communications de l'Éternel avec Moïse, pour l'instruire dans le chemin. Nous voyons que la chose a lieu dans le tabernacle, d'entre les chérubins.

Le chapitre 8 parle du chandelier^[9]. Les lampes devaient l'éclairer et faire voir sa beauté, en même temps que répandre leur lumière autour de lui et devant lui. C'est ce qui a lieu quand ce qui est le vase du Saint Esprit brille de la lumière de Dieu. Que ce soit Israël ou l'Église, il jette la lumière devant lui. « Que votre lumière lisse ainsi devant les hommes, en sorte qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux » [Matt. 5, 16]. C'est parce que la profession du chrétien était claire et sans équivoque, que les hommes, en voyant ses bonnes œuvres, savaient à qui les attribuer.

Nous avons ensuite la purification des Lévites et leur consécration au service de l'Éternel. Elle préfigure la consécration de l'Église à Dieu pour Le servir. Les Lévites étaient lavés, puis rasés comme les lépreux [Lév. 14, 8]. Après cela, tout le peuple imposait les mains sur eux, et eux les imposaient sur les sacrifices. Dans les offrandes qui accompagnaient leur consécration, il n'y avait pas de sacrifice de prospérités, parce qu'il s'agissait de service et non de communion ; mais des sacrifices qui représentaient l'efficace de l'expiation et le dévouement jusqu'à la mort du Seigneur Jésus.

Les fils de Lévi appartenaient à l'Éternel comme Ses rachetés, ayant été sauvés lorsqu'Il jugeait le péché, et offerts eux-mêmes en offrande à l'Éternel. L'imposition des mains identifiait celui qui les imposait avec la victime : si c'était une offrande pour le péché, l'offrande était identifiée avec le pécheur dans son péché ; si c'était un holocauste, celui qui l'offrait était identifié avec la consécration de la victime à Dieu. L'épître aux Romains 15, 16, fait allusion à cette consécration des Lévites, et envisage l'Église comme offerte ainsi à Dieu d'entre les Gentils. Les Israélites ayant aussi imposé leurs mains sur les Lévites, tout le peuple s'identifiait, pour ainsi dire, avec eux dans cette consécration, en sorte que les Lévites le représentaient devant l'Éternel.

Nous retrouvons ici ce que nous avons déjà vu au chapitre 3, que les Lévites étaient donnés à Aaron et à ses fils, comme l'Église est donnée à Christ, vrai Sacrificateur et Fils sur la maison de Dieu, pour être employée au service de la maison.

La Pâque (chap. 9), mémorial de la rédemption, et, en conséquence, symbole de l'unité^[10] du peuple de Dieu, comme assemblée rachetée par Lui, est obligatoire pendant la marche dans le désert^[11]. Seulement, Dieu

pourvoit en grâce et en support, au besoin de ceux qui n'étaient pas en état de la célébrer selon Sa volonté qui leur avait été signifiée. Mais ces moyens fournis par le support et la grâce de Dieu rendaient constamment présente l'idée d'un peuple racheté et placé directement sous le gouvernement paternel de Dieu. En outre, nous avons la précieuse déclaration que Dieu Lui-même conduisait Son peuple par Sa présence. À Son commandement, il campait; à Son commandement, il se mettait en marche. Il gardait ce que l'Éternel lui avait donné à garder, selon le commandement de l'Éternel. Que Dieu nous accorde, à nous qui avons Son Esprit, d'être ainsi conduits en toutes choses, de demeurer ou d'aller en toutes choses sous Sa direction immédiate! Si nous sommes près de Lui dans Sa communion, nous sommes conduits par Son œil [Ps. 32, 8]; sinon, nous le serons par Sa providence extérieure, comme le cheval et le mulet, avec le mors et la bride, afin de nous empêcher de broncher [Ps. 32, 9].

Au chapitre 10, il est question des trompettes d'argent qui servaient à rassembler le peuple pour la marche, ainsi qu'au départ du camp, mais qui avaient aussi d'autres usages. Elles étaient le témoignage de Dieu, rendu publiquement, avec deux buts principaux : rassembler le peuple et le faire partir. Il en est ainsi en pratique : le témoignage de Dieu rassemble Son peuple autour de Lui et le fait marcher en avant. Le témoignage de Dieu était le signe de Son intervention, en même temps qu'il avait pour résultat de la produire. Les sacrificateurs qui devaient, en communion avec leur chef, être dans l'intimité des pensées de Dieu, sonnaient des trompettes quand le cas se présentait. Tout se faisait ainsi selon la communion avec Dieu dans Son sanctuaire. Après l'introduction du peuple dans le pays, si la guerre survenait, les sacrificateurs sonnaient avec éclat; ils proclamaient le témoignage de Dieu, sans s'effrayer; alors Dieu se souvenait de Son peuple pour intervenir. Il en est de même pour nous; nous n'avons jamais à craindre l'attaque de l'ennemi; au lieu de nous effrayer, rendons un témoignage fidèle, en réponse auquel Dieu a promis d'intervenir en puissance. Ne craignons pas.

On se servait aussi des trompettes dans les fêtes solennelles, car le témoignage et le mémorial de Dieu constituent la joie de Son peuple rassemblé.

Enfin, le peuple est appelé à faire sa première traite. L'ordre suivi dans la marche diffère de celui qui avait été prescrit, en ceci que le tabernacle avec ses courtines allait après les trois premières tribus, afin qu'il pût être dressé pour recevoir l'arche; celle-ci suivait la seconde division. Mais en outre, Dieu se montre d'une manière remarquable en grâce, en dehors de tout l'ordre qu'il avait prescrit (2, 17), car, de fait, c'est l'arche elle-même qui précède le camp (v. 33). Moïse avait demandé à un enfant du désert de « servir d'yeux » au peuple; mais quand l'homme ne se soucie pas de le faire, Dieu Lui-même s'en charge. Il sort de la place qu'il avait prise au milieu des tribus pour qu'elles prissent soin de Lui et veillassent à Son honneur, si l'on ose s'exprimer ainsi, et se fait en quelque sorte leur serviteur, cherchant un lieu où elles pussent se reposer dans ce chemin qui leur était inconnu. Ce n'était point le repos de Canaan, mais un lieu dans le désert où l'Éternel faisait le chemin de trois jours pour chercher un lieu de repos à Israël. Beau tableau de la grâce tendre et précieuse du Seigneur, qui ne manque pas, s'il nous fait traverser le désert pour notre bien, de s'y trouver avec nous, et qui a soin, en menant Ses brebis dehors, de marcher devant elles [Jean 10, 4] et de les soulager par Son amour. Puissant conducteur des siens pendant le voyage, Il est leur joie et leur gloire, lorsqu'il vient se reposer au milieu d'eux!

Nous sommes maintenant (chap. 11) appelés à porter nos regards dans une autre direction pour considérer la conduite du peuple dans le désert; et qu'est-ce, hélas! sinon une histoire d'infidélité et de rébellion? Ajoutons néanmoins que c'est aussi l'histoire du support et de la grâce de Dieu. C'est un tableau infiniment humiliant et instructif. Nous repasserons brièvement les différentes formes d'incrédulité qui nous sont présentées ici.

La première chose que nous rencontrons après la tendre manifestation de l'amour de Dieu, ce sont les murmures des fils d'Israël. Ils se plaignent de la fatigue, quand Dieu leur cherche un lieu de repos [10, 33]. Dieu les châtie. Humiliés, ils crient à Moïse, et, sur son intercession, le châtiment est ôté, mais leur cœur reste éloigné de l'Éternel ; séduits par le ramassis de peuple qui les accompagne et pour qui Canaan n'était pas le pays de la promesse, ils sont dégoûtés de la manne. Que de fois Christ, pain de vie, ne suffit pas à l'âme éloignée de la communion avec Dieu ! Le cœur cherche ailleurs sa nourriture ; il a besoin d'autre chose ; il se souvient de ce dont la chair avait coutume de jouir dans le monde, oubliant en même temps l'esclavage dans lequel il était retenu. Il ne connaît plus la puissance de cette parole : « Celui qui vient à moi n'aura jamais faim » [Jean 6, 35]. Dieu leur accorde l'objet de leurs désirs ; au lieu d'être honteux, quand ils voient que Dieu est également capable de satisfaire leurs désirs dans le désert, ils amassent précipitamment les cailles, et la colère de l'Éternel s'embrase contre ce méchant peuple.

Moïse, fatigué d'eux comme d'un fardeau trop lourd, se plaint à son tour de sa position glorieuse. Dieu allège le poids de sa charge, mais non pas sans le réprimander, et Il lui adjoint soixante-dix personnes pour l'aider à la porter. L'Esprit de Dieu agit chez deux d'entre eux et repose sur eux, lors même qu'ils ne sont pas sortis pour le recevoir vers la tente où se tient Moïse ; ils prophétisent dans le camp. Josué, jaloux de la gloire de son maître, lui demande de les empêcher. Mais si Moïse, incapable^[12] de porter le poids de sa gloire, a dû la partager avec d'autres, et jusqu'à un certain point en perdre une partie, il laisse voir du moins dans cette circonstance la profondeur de la grâce contenue dans son cœur. Il ne porte pas envie à ceux qui prophétisent dans le camp. « Ah ! » dit-il, « que plutôt tout le peuple de l'Éternel fût prophète ! ».

C'est une chose très belle que l'esprit dont était animé ce serviteur de Dieu. Finalement, quels que soient Ses arrangements, Dieu est souverain dans les dispensations de Son Esprit.

Après cela (car quel prétexte la rébellion ne prendra-t-elle pas ?), Marie et Aaron parlent contre Moïse (chap. 12). La prophétesse et le sacrificeur (qui possèdent la parole de Dieu et l'accès auprès de Lui, double caractère du peuple de Dieu), s'élèvent contre celui qui est roi en Jeshurun [Deut. 33, 5], et avec lequel Dieu parle comme avec un intime ami [Ex. 33, 11]. En ceci, Moïse est à tous égards un type de Christ, qui est personnellement en dehors des droits que la grâce a conférés au peuple. Fidèle dans toute la maison de Dieu, il jouit de rapports intimes avec Lui. Marie et Aaron auraient dû avoir de la crainte. L'excuse des deux rebelles à leur acte, c'est que Moïse avait pris une femme éthiopienne, signe précieux pour nous de la souveraineté de la grâce, qui a introduit dans la bénédiction de Christ ceux qui n'y avaient aucun droit. Le peuple de Dieu, quels que fussent ses priviléges, aurait dû reconnaître cette souveraineté. Israël ne l'a pas voulu, et il a été frappé de lèpre. Toutefois, c'est dans son caractère de témoin ou prophète, que le peuple subit ce châtiment.

Aaron reprend sa place d'intercesseur, et parle humblement à Moïse : figure, je le pense, de l'humiliation d'Israël, fondée sur la valeur de l'intercession de Christ s'identifiant avec la position du peuple. Dieu répond que Marie doit être humiliée et châtiée, privée pour un temps de correspondance avec Lui, après quoi elle rentrera dans Sa faveur. Le peuple attend sa réintroduction. Souvenons-nous que l'Éternel rappelle ici le fait que la position la plus glorieuse pour Moïse appartenait au temps où il était séparé du peuple, c'est-à-dire lorsqu'il tendit la tente hors du camp, et l'appela « la tente d'assignation » [Ex. 33, 7]. Le peuple ne l'avait que trop oublié. L'Église, de son côté, quand elle se prévaut, dans la pensée de se rendre spirituelle, de la gloire et de la position de ceux qui la composent, comme prophètes et sacrificeurs (caractères qui lui appartiennent effectivement), pour méconnaître les droits de Christ, roi en Jeshurun, ayant autorité sur la maison de Dieu, a lieu de considérer si elle ne se rend pas coupable de la rébellion dont nous parlons ici. Pour ma part, je le crois.

Vient ensuite le mépris du pays désirable (chap. 13). J'attirerai ici l'attention du lecteur sur quelques points mentionnés à ce sujet dans d'autres endroits de la Bible (voyez Deut. 1, 20-23).

L'Éternel a amené le peuple jusqu'à la frontière de Canaan ; Moïse lui dit de monter. Le peuple propose d'envoyer des espions ; Moïse y donne son consentement. Il paraît que Dieu l'a sanctionné ; ils y sont allés selon la parole de l'Éternel. Mais c'est par faiblesse et manque de foi que le peuple en a fait la demande. Il y a bien des choses que Dieu commande et que nous sommes tenus de faire, du moment qu'elles sont l'objet d'un commandement de Sa part, car Ses voies se manifestent dans leurs résultats, et cependant c'est notre manque de foi qui y a donné lieu. La conséquence en est que le résultat confirme abondamment la foi des fidèles, du résidu ; mais l'infidélité moissonne ce qu'elle a semé. C'est ce qui a lieu ici. D'abord, le rapport que les espions font à Moïse est dans un bon esprit ; mais les difficultés se présentent sur-le-champ, et l'incrédulité les mesure selon l'homme, et non selon Dieu. Ensuite les témoins puisent leurs paroles dans les sentiments du peuple, et ils expriment un jugement fondé sur son incrédulité.

S'étant ainsi complètement détournés du Seigneur et étant tombés, par leur propre incrédulité, dans le courant de l'incrédulité du peuple, ils renient les convictions qu'ils avaient acquises lorsque la bonté de l'Éternel s'était déployée à leurs yeux. Ils en viennent à déclarer que le pays lui-même est mauvais, et finissent par se justifier en se plaignant de Dieu. Car maintenant ce n'est plus Moïse qui les a conduits ici, c'est Dieu Lui-même ; ils L'en accusent. En outre, ils s'acharnent contre ceux dont le fidèle témoignage condamne leur incrédulité.

Combien souvent il en arrive ainsi. Les difficultés qui amènent au jour l'incrédulité du cœur, conduisent à dénigrer la position à laquelle Dieu nous a appelés et dont jadis nous avions goûté la bénédiction ! L'oubli de ce qu'est Dieu est cause de tout cela. Était-il, Lui, réellement semblable à une sauterelle, en comparaison des fils d'Anak ? Que faisait la hauteur des murs, s'ils tombaient au son d'une trompette [Jos. 6, 20] ? Là-dessus, Dieu Lui-même intervient. Ils vont enfin être traités selon leur foi ; ils périront dans le désert selon leur souhait ; les témoins fidèles et les enfants seront seuls introduits dans le pays ; mais ce ne sera pas sans subir dans leurs marches les conséquences de l'infidélité de la masse du peuple. Toutefois, ils auront en partage d'autres espérances et d'autres consolations.

L'intercession de Moïse a pour effet d'obtenir que Dieu épargne le peuple ; mais voici Sa déclaration : Il sera glorifié en jugement sur le peuple rebelle qui méprise les promesses, et la *terre sera ainsi remplie de Sa gloire* (v. 21). Moïse en appelle ici à la révélation du nom de l'Éternel, d'après lequel Il gouverne le peuple [Ex. 34, 6-7], et non aux promesses faites aux pères, et la réponse qui lui est faite est en rapport avec ce nom. Caleb préfigure le résidu fidèle. Josué n'est pas nommé (v. 24), car il représente Christ introduisant le peuple dans la terre de promesse.

Après les quarante ans passés dans le désert, Caleb a dû vaincre tour à tour les mêmes personnes qui avaient jeté l'effroi dans l'âme des espions [Jos. 14, 12]. Quand, en opposition à l'incrédulité des autres, nous sommes appelés à jouir des effets de la promesse, cela ne nous fait pas échapper aux difficultés. Enfin, quand on a, comme Israël, jugé la folie de l'incrédulité et qu'on en voit les conséquences, il ne sert de rien d'entreprendre une œuvre pour chercher à les éviter. Dieu n'est pas avec nous, et, si nous persistons à monter, nous trouverons l'ennemi, tel que notre incrédulité nous l'a dépeint.

Il est merveilleux de voir au chapitre 15, qu'après toute cette incrédulité du peuple, alors que Dieu avait déclaré que la terre serait remplie de Sa gloire par le retranchement de l'assemblée rebelle, et qu'on aurait pu supposer que le pays serait à jamais perdu pour elle, l'Éternel rentre dans le calme parfait de Ses conseils arrêtés d'avance et de Son Être immuable, et donne des instructions pour le temps où le peuple sera entré dans le pays qu'Il lui a donné. Il parle des sacrifices de justice qu'Israël est invité à Lui offrir de franche volonté,

et du vin de joie dont ces offrandes seront accompagnées ; et comme il s'agit de grâce, l'amour de Dieu se répand au-delà d'Israël, rapproche l'étranger de Son peuple, Il donne à l'un et à l'autre une même loi et une même ordonnance. Les prémisses Lui appartiennent. Les péchés d'ignorance sont pardonnés, moyennant le sacrifice exigé par la perfection des voies de Dieu. Le péché commis par fierté amène seul la destruction. Dieu ordonne que les robes soient bordées d'une frange avec un cordon de bleu, afin qu'on se souvienne de Ses commandements, et qu'on soit gardé de ce qui les profanerait. Le principe céleste doit pénétrer dans les plus petits détails de notre vie, dans ceux qui sont même le plus près de la terre, si nous voulons éviter des maux sérieux qui attirent le jugement de Dieu.

L'introduction de l'étranger, dans ce chapitre, est du plus haut intérêt comme témoignage de grâce. Mais jusqu'à présent nous n'avons pas vu l'apostasie finale qui amène le jugement du ciel au moment même où elle est accomplie.

Le chapitre 16 contient la rébellion ouverte de Dathan et d'Abiram, et spécialement la prétention du ministère en Israël de s'arroger à lui-même la sacrificature. Quelques-uns des chefs du peuple (et même, pour un moment, tout le peuple) ont, à la vérité, pris part à cette rébellion ; mais ils étaient entraînés par l'ambition d'un homme qui remplissait les fonctions du ministère. Le Nouveau Testament appelle cela « la contradiction de Coré » [Jude 11], et c'est à lui que Moïse s'adresse tout premièrement. Le point principal du péché, sur lequel Moïse insiste, était que les fils de Lévi avaient pris une place qui ne leur appartenait pas. Coré entraîna les autres par la flatterie à s'associer à lui, dans le but de s'arroger la sacrificature officielle. Le cas de Dathan et d'Abiram était une question accessoire, relative à l'autorité de Moïse, à celle de la parole de Dieu par lui, et le jugement était une chose à part. Mais cette prétention du ministère à s'arroger la sacrificature, est traitée comme une rébellion ouverte contre Dieu et l'autorité de Sa parole portée par Moïse. Ce n'est pas toutefois la corruption du ministère dans l'enseignement de l'erreur elle-même, comme nous le voyons par la distinction que Jude en fait. Il nous montre la méchanceté naturelle chez Caïn ; la corruption religieuse dans l'enseignement, chez Balaam, qui prêchait l'erreur pour une récompense, et, chez Coré, la contradiction qui a pour conséquence la destruction. Souvenons-nous que Jude traite des résultats et de la fin réservés à la corruption et aux corrupteurs du christianisme. La contradiction de Coré est une révolte contre l'autorité de Christ, et contre le caractère distinctif^[13] de Sa sacrificature : une révolte excitée par un homme qui, occupant la position de serviteur, prétend être sacrificateur, et en faisant ainsi détruit la seule vraie céleste sacrificature de Christ.

Ruben était le fils aîné d'Israël, et Coré était de la famille la plus favorisée parmi les Lévites. La tribu de Ruben et la famille de Coré étaient voisines dans le camp, mais rien de ceci ne paraît dans les motifs qui les font agir.

C'était, en un mot, la rébellion ouverte et l'audace se présentant devant Dieu Lui-même. Dieu en a bientôt fini avec leurs prétentions, car « qui s'est endurci contre lui et a prospéré ? » (Job 9, 4). Moïse en appelle à l'Éternel. Dathan et Abiram se prévalent du résultat de l'incrédulité de l'assemblée qui aurait pu déjà être en Canaan, pour en jeter le blâme sur Moïse. Quant à Coré, Moïse annonce que Dieu fera connaître quel est celui qui est saint et quel est celui qu'il a choisi. Coré et les deux cent cinquante principaux de l'assemblée sont consumés ; Dathan, Abiram et les leurs, engloutis. Mais l'esprit de rébellion s'était emparé de toute l'assemblée. C'est maintenant que la sacrificature et l'intercession d'Aaron sont mises en évidence. Aaron se place avec un encensoir entre les morts et les vivants, et la plaie est arrêtée.

Nous verrons l'importance de cette dernière remarque dans ce qui va suivre, et quel est le seul principe sur lequel, vu l'existence des péchés et de la chair, Dieu peut faire traverser le désert à Son peuple. Dans le désert,

cette sacrificature, que Coré avait méprisée, est nécessaire ; mais c'est par la sacrificature seule que l'homme peut arriver au bout de la traversée du désert avec Dieu^[14]. Moïse, en répondant à Coré, déclare que Dieu montrera qui Il avait choisi dans ce but ; c'est ce qu'il va faire. Irrité du mépris et de l'injustice de Dathan et d'Abiram, Moïse en appelle à la justice et au jugement de Dieu. Dieu intervient par un jugement de complète destruction. Mais il y va de la gloire et de la maison de Dieu, lorsqu'il s'agit de savoir qui doit s'approcher de Lui. Or l'autorité est impuissante pour conduire des gens tels que nous à travers le désert ; la chair est rebelle, et la dernière ressource de l'autorité est la destruction ; mais cela ne conduit pas un peuple à une bonne fin pour la gloire de Dieu, bien qu'il soit glorifié en justice par cet acte. Moïse donc, dans ce caractère d'autorité qui frappe en justice, est impuissant pour introduire le peuple en Canaan. Dieu donne l'autorité sur Son peuple rebelle à la sacrificature que sa rébellion avait tant méprisée. C'est Christ le sacrificateur, dans Sa grâce et dans Sa bonté, qui nous mène à travers le désert. Telle est la conclusion à laquelle nous arrivons à la fin du récit qui nous est fait de la marche du peuple de Dieu.

Du chapitre 17 au chapitre 20, ce sujet est exposé avec les circonstances qui s'y rapportent. Premièrement, l'autorité d'Aaron est établie par des signes, produits par la puissance de Dieu, dans sa verge placée avec les autres près de Dieu, source de toute autorité. La puissance de vie et de bénédiction se montre avec une rapidité qui manifeste la présence de Dieu. Les boutons, les fleurs et les fruits croissent sur un bois sec : la sacrificature vivante et victorieuse de la mort par l'efficace divine^[15] doit conduire le peuple ; l'autorité de Dieu est placée entre ses mains.

Le peuple charnel qui se fourvoie toujours, hardi naguère en face de la majesté de Dieu, s'effraye de Sa présence, maintenant que Sa grâce se manifeste, et dit qu'il ne peut s'approcher de Lui. Ceci donne occasion à des vues encore plus approfondies sur la position de la sacrificature en général.

Au chapitre 18, la position de la sacrificature est clairement définie, aussi bien que celle des Lévites. Les sacrificateurs seuls s'approchent du sanctuaire ; eux seuls sont capables de cette intimité avec Dieu. Mais, en conséquence de leur position, il y a, comme effet de cette proximité, des péchés, de l'iniquité, qu'ils sont appelés à porter, et qui ne seraient pas remarqués chez ceux de dehors. Ce qui ne convient pas à la présence et au sanctuaire de Dieu, ne convient pas à Ses sacrificateurs. Ils portent l'iniquité du sanctuaire. Si le peuple désobéissait à la loi, sans doute il était puni ; mais ce qui souillait le sanctuaire tombait sur Aaron et sur ses fils. Quelle est donc la mesure de sainteté donnée aux enfants de Dieu, qui seuls sont les vrais sacrificateurs ! Le service des Lévites et les Lévites eux-mêmes étaient donnés en pur don aux sacrificateurs. La sacrificature aussi était un pur don à Aaron et à ses fils. À cause de l'onction, les choses saintes leur étaient données à manger, ce qui était un privilège spécial des sacrificateurs. Il en est de même pour nous.

Ce qu'il y a de précieux sous tous les rapports dans l'offrande de Christ, dans Sa vie et dans Sa mort ; dans ce pain descendu du ciel [Jean 6, 41], contemplé dans Sa vie de dévouement et de grâce ici-bas, et dans Sa mort pour nous — tout cela est la nourriture de nos âmes, dans cette communion avec Dieu, dans laquelle nous sommes nous-mêmes gardés dans notre sacrificature. Les sacrificateurs seuls mangeaient les choses saintes, et ils les mangeaient dans un lieu saint. Ce n'est que dans le sentiment de la présence de Dieu et sous l'efficace d'une huile qui n'est jamais placée sur la chair, que nous pouvons vraiment réaliser ce qui est précieux dans l'œuvre de Christ.

Le verset 10 du chapitre 18 présente quelque chose de très remarquable, car ce qui est dit ici, c'est qu'ils devaient les manger dans le lieu très saint. Il est vrai que l'on peut traduire : « comme des choses très saintes ». Mais si le sens est bien « dans le lieu très saint », il ne se rapporte qu'à l'antitype, savoir, que c'est dans la pensée et devant le trône du Dieu souverain Lui-même, que nous pouvons réellement goûter cette précieuse

nourriture. Historiquement les sacrificateurs n'y étaient pas ; ils seraient ici censés y être, étant dans le sanctuaire de Dieu.

Il y avait des choses qui appartenaient à la famille sacerdotale, mais qui n'étaient pas mangées comme celles du verset 10 dans le caractère sacerdotal, telles que des offrandes élevées, des offrandes tournoyées ; les filles en mangeaient comme les fils ; tous ceux qui étaient nets dans la maison sacerdotale pouvaient y participer. Ainsi, dans les joies des enfants de Dieu, il y en a qui leur appartiennent comme formant une famille. Nous jouissons des bénédictions qui nous sont accordées, et de tout ce qui est offert par l'homme à Dieu. C'est une joie pour l'âme. Tout ce que l'Esprit de Christ opère à la gloire de Dieu, même dans Ses membres, et encore plus ce qu'il fait en Christ Lui-même, est la nourriture de l'âme des gens de la maison de Dieu et les fortifie. Nos âmes ne jouissent-elles pas de ces prémices, le meilleur du moût et du froment, les premiers fruits de cette belle récolte de Dieu, le produit de Sa semence sur le terrain de Son élection ? Oui, nous en jouissons en y pensant. Mais les sacrifices pour le péché, pour le délit, les gâteaux, tout ce en quoi nous prenons part en esprit dans l'œuvre profonde de Christ, ne se mange que dans le caractère et dans l'esprit du sacrificateur. Il nous faut entrer, selon l'efficace de cette œuvre de Christ, dans l'esprit dans lequel Il se présente Lui-même à la suite de Son sacrifice, mis par Son amour parfait, en la présence du Très-haut ; il nous faut participer aux sentiments d'amour, de dévouement, dans la conscience de la sainteté de Dieu ; en un mot, il nous faut entrer dans les sentiments avec lesquels Christ se présente comme sacrificateur devant Dieu, afin de lier, par l'amour et l'efficace de Son offrande, la sainteté de Dieu à la bénédiction de celui qui a péché, afin de réaliser ce qui est précieux en Christ dans cette œuvre, et afin d'y prendre part (car il en est ainsi) en grâce. En effet, cela n'a lieu que dans le lieu très saint, dans la présence de Dieu, où Christ comparaît pour nous [Héb. 9, 24].

Enfin, soit les joies familiales de la maison de Dieu, soit cette sainte participation en esprit à l'œuvre de Christ, tout ce dont nous venons de parler appartient à la sacrificature. Les Lévites mêmes devaient reconnaître, en tout ce que Dieu leur donnait comme étrangers sur la terre de promesse, les droits et l'autorité des sacrificateurs.

Or, si l'on veut distinguer, tous les chrétiens sont sacrificateurs ; les ministres, en tant que ministres, ne sont que des Lévites. Leur service consiste à fournir à la joie de la sacrificature et à vaquer au service des saints devant Dieu (il n'est pas question ici de service vis-à-vis du monde, parce que l'économie judaïque ne le comportait pas). Notre service, à nous, recevra sa récompense dans le ciel ; notre place, comme sacrificateurs, sera la proximité de Dieu et la joie en Lui.

Il est évident que participer en esprit (car on ne peut y participer réellement) au sacrifice de Christ pour le péché, en en mangeant comme sacrificateur, est une chose très sainte, un privilège dont on jouit dans un lieu très saint : tout est spécialement sainteté ici.

Mais si, d'un côté, la sacrificature doit conduire le peuple à travers le désert, et si la verge de l'autorité de Moïse ne le peut pas, car elle ne peut que frapper ; de l'autre, il faut, en rapport avec la sacrificature, un moyen d'ôter les souillures qui auront lieu pendant la traversée du désert, afin que la communion du peuple avec Dieu ne soit pas interrompue ; c'est pourquoi le sacrifice de la génisse rousse est placé ici à part de tous les autres, parce qu'il était ordonné en vue des souillures du désert. Mais si, considérer Christ (lors même que ce soit Christ offert pour le péché, et la participation à Son œuvre sacerdotale, en rapport avec ce sacrifice), était une chose très sainte, réalisée dans la communion du lieu très saint ; s'occuper du péché, même dans son frère, quoique ce fût en vue de le purifier, souillait ceux mêmes qui n'en étaient pas coupables.

Tels sont les sujets du chapitre 19. Ce qui suit est l'ordonnance donnée à cette occasion : Toucher un corps mort, c'était, en effet, être souillé par le péché, car le péché est considéré ici sous le point de vue de la souillure

qui empêchait l'entrée dans le parvis du tabernacle. Christ est présenté, dans la génisse rousse, comme n'étant pas entaché du péché et n'en ayant jamais non plus porté le joug ; mais Il est mené hors du camp, comme étant tout entier un sacrifice pour le péché [Lév. 4, 21]. Le sacrificateur qui menait la génisse ne la tuait pas ; mais elle était égorgée en sa présence. Il était là pour prendre connaissance de l'acte.

La mort de Christ n'est jamais l'acte de la sacrificature. La génisse était entièrement brûlée hors du camp, même son sang, sauf ce dont on faisait aspersion sur le devant du tabernacle d'assignation, c'est-à-dire là où le *peuple* devait se rencontrer avec Dieu [Ex. 29, 43]. C'était là qu'on faisait aspersion du sang par sept fois (parce que c'était là que Dieu se rencontrait avec Son peuple), témoignage parfait aux yeux de Dieu de l'expiation faite pour le péché. En venant donc à la porte du tabernacle, on trouvait toujours la vertu de ce sang, dont l'aspersion avait été faite.

Le sacrificateur jetait dans le feu du cèdre, de l'hysope et de l'écarlate, c'est-à-dire tout ce qui était de l'homme, ainsi que sa gloire humaine dans le monde. « Du cèdre jusqu'à l'hysope » [1 Rois 4, 33] est l'expression de la nature depuis sa plus haute élévation jusqu'à son abaissement le plus profond. L'écarlate est la gloire extérieure (le monde si l'on veut). Tout cela était brûlé dans le feu qui consumait Christ, sacrifice pour le péché.

Puis, si quelqu'un se souillait, ne fût-ce que par négligence, Dieu tenait compte de la souillure, n'importe par quel moyen elle était contractée. Pour purifier celui qui s'était souillé, on prenait de l'eau vive, on y mettait les cendres de la génisse, et l'homme était aspergé le troisième et le septième jour ; alors il était net. Cela signifie que l'Esprit de Dieu, sans appliquer de nouveau le sang à l'âme, prend les souffrances de Christ (preuve que le péché et tout ce qui est de l'homme naturel et du monde ont été consumés dans sa mort expiatoire), et lui en fait l'application.

C'est la preuve, la conviction intime que rien n'est ni ne peut être imputé. Sous ce rapport, le péché était complètement ôté par le sacrifice dont les cendres (témoignage que le sacrifice avait été consumé) sont appliquées maintenant. Mais cela donne au cœur la conviction profondément douloureuse de s'être souillé malgré la rédemption, et par les péchés pour lesquels Christ a souffert en accomplissant celle-ci. Notre volonté a trouvé son plaisir, ne fût-ce que pour un moment, dans ce qui fut la cause de Ses douleurs, mais, hélas ! dans l'oubli de Ses souffrances, même pour ce péché aux mouvements duquel nous nous sommes laissés aller si légèrement maintenant. Ce sentiment est beaucoup plus profond moralement que celui de l'imputation de nos péchés ; car c'est en réalité le nouvel homme, avec ses meilleurs sentiments, qui juge par le Saint Esprit et selon Dieu, et qui prend connaissance des souffrances de Christ, et du péché, comme il est vu en Lui sur la croix.

Le premier sentiment est l'amertume, quoique sans la pensée d'imputation ; l'amertume, précisément parce qu'il n'y a point d'imputation, que nous avons péché contre l'amour aussi bien que contre la sainteté, et qu'il nous faut nous soumettre à cette conviction. Mais à la fin (et c'est, me semble-t-il, pourquoi il y avait une seconde aspersion) c'est la conscience de cet amour et de la profonde grâce de Jésus, et la joie d'être parfaitement nets, par l'œuvre de cet amour. La première partie de la purification était le sentiment d'horreur d'avoir péché contre la grâce ; la seconde, l'esprit entièrement délivré du péché par la grâce, surabondant là où le péché abondait [Rom. 5, 20].

Nous pouvons remarquer que, comme il n'est question que de la purification nécessaire pour la marche, rien d'autre n'est ajouté ; point de sacrifices, comme dans le cas du lépreux. Ce dernier cas nous montrait l'homme s'approchant de Dieu selon la valeur de l'œuvre de Christ, après avoir été purifié du péché. Ici nous avons le relèvement pratique et intérieur de l'âme. Il n'y a pas d'aspersion du sang : la purification est par l'eau, la mort de Christ étant pleinement introduite dans sa puissance par le Saint Esprit. Les détails montrent la

rigidité de Dieu quant à ces souillures, bien qu'il nous en purifie. Ils montrent aussi que tous ceux qui s'occupent du péché d'autrui, même par devoir, pour le purifier, sont souillés ; non comme le coupable, il est vrai, mais on ne peut avoir affaire avec le péché sans se souiller. La valeur de la grâce et de la sacrificature est aussi mise en évidence.

Marie la prophétesse meurt ; Israël vieillit, pour ainsi dire, dans le désert ; et la voix qui chantait des chants de triomphe quand le peuple montait du sein de la mer Rouge [Ex. 15, 20-21], est muette dans le tombeau. En outre l'eau manquait. Le trajet se prolongeait, les ressources étaient loin d'augmenter ; au contraire, ce qu'il y avait eu de joie et de témoignage était près de disparaître. Le peuple s'attroupe contre Moïse et contre Aaron. Dieu l'adresse à la ressource qu'il avait établie pour empêcher les murmures. Si nous avons assisté précédemment au spectacle de Sa sainteté, nous voyons maintenant Ses ressources et Sa bénédiction.

« Prends la verge », dit Dieu (Il n'en connaît point d'autres maintenant), « et parle au rocher, et il donnera ses eaux ». Il n'y a rien à faire qu'à montrer le signe de grâce (de la sacrificature intervenant de la part de Dieu selon la grâce dont Il a revêtu Son autorité), et à dire le mot, et tout ce dont le peuple a besoin sera obtenu immédiatement. Ce n'était pas précisément la grâce qui avait accompagné le peuple depuis la mer Rouge jusqu'à Sinaï ; ce n'était pas non plus l'autorité qui punissait le péché ; mais c'était la grâce sacerdotale, prenant connaissance du péché et des besoins pour restaurer le peuple des souillures du premier et obtenir tout ce qui répondait aux autres.

Mais Moïse, tout en prenant, selon le commandement de Dieu, la verge qui avait fleuri [Nomb. 17, 10], aigri par la rébellion du peuple, pense à son autorité et à leur révolte ; il n'a pas l'intelligence des conseils de la grâce et parle avec imprudence : « Vous ferons-nous sortir de l'eau de ce rocher ? ». Précédemment il avait dit : « Que sommes-nous, que vous murmuriez contre nous ? » (Ex. 16, 7). La révolte du peuple et le mépris de sa propre autorité ont plus de prise sur l'esprit de Moïse que l'intelligence de la grâce de Dieu ; « il frappe le rocher de sa verge ». C'est ce qu'il avait dû faire la première fois [Ex. 17, 6]. Christ, le rocher, a dû être frappé, pour que l'eau sortît de Lui en faveur de Son peuple ; mais il ne peut y avoir une répétition de cet acte. Maintenant, sous la sacrificature, nous n'avons qu'à parler selon la puissance vivante de cette sacrificature que Dieu a établie, et il y a réponse en grâce à tous nos besoins. On gâterait, pour ainsi dire, les fruits et les fleurs de cette verge d'Aaron en frappant avec elle et telle n'est pas la pensée qui y est présentée.

Moïse n'a pas sanctifié le nom de Dieu ; il n'a pas attaché au caractère que Dieu avait pris l'importance qui lui était due : il n'a pas respecté Dieu dans la position qu'il avait daigné prendre ; mais Dieu se sanctifie d'autant plus qu'il agit ici en grâce et désaltère le peuple malgré tout. Moïse s'est glorifié lui-même, et devant Dieu il a été abaissé. Il n'a pas su abandonner la position où il avait été placé, pour avoir communion avec les pensées de la grâce surabondante, souveraine et bonne de son Dieu, dépassant en compassion la justice et l'autorité sous lesquelles Il avait placé Son peuple. Toutefois Dieu n'abandonne pas Son pauvre serviteur. Que nous sommes insignifiants en comparaison de Sa grâce !

La grâce de la sacrificature seule peut amener au bout de la traversée du désert un peuple tel que nous sommes.

Mais la traversée du désert touche à sa fin. Il s'agit maintenant des ennemis qui s'opposent à ce qu'elle se termine et à ce que le peuple entre dans le pays désiré, dans ce pays de la promesse vers lequel il a tendu si longtemps. Édom, plein de jalousie, ne veut pas laisser raccourcir le chemin. Israël se détourne de lui. Il est des personnes qui s'opposent à nous, desquelles il convient de se détourner, à cause de quelque relation extérieure qui existe entre elles et nous, bien qu'elles soient animées d'une haine implacable ; il faut savoir comment les discerner. Dieu les jugera quand Son temps sera venu ; notre main ne doit pas être sur elles.

Quant aux ennemis de Dieu, il faut qu'ils soient nos ennemis ; là où la puissance de l'ennemi est évidente, nous sommes appelés à combattre les combats de Dieu. Mais nous rencontrons en chemin ceux qui ont pour origine les sources de la promesse, quoiqu'ils soient selon la chair et caractérisés par la chair. Nous les laissons à Dieu ; ce n'est pas à nous, mais à Lui, qu'il appartient d'en juger. L'occasion pour entrer en lutte n'est pas apparente ; elle ne serait pas légitime pour le peuple.

Maintenant Aaron s'en va aussi. Le service revêt, à la fin, un autre caractère : il ne s'agit pas précisément de conduire le peuple avec patience à travers le désert où la chair se manifeste ; il va rencontrer des ennemis et des difficultés, car il est pour nous des difficultés, distinctes de la conduite et de la patience de la vie. Les Israélites sont aux prises avec les Cananéens dans le midi, quoiqu'ils ne soient pas encore entrés dans le pays. Mais le roi des Cananéens a été averti de leur arrivée par la présence des espions ; c'était encore un des fruits du manque d'énergie, de foi, qui les avait fait envoyer. Combien peu nous gagnons par la prudence de l'incrédulité ! Elle donne prise à la puissance et aux attaques de l'ennemi. Toutefois, quoique ces ennemis aient quelques avantages au commencement lorsque Israël se laisse attaquer, quand le peuple est prêt à les détruire à la façon de l'interdit, Dieu les livre entre ses mains. Prenons note de cela.

Mais le peuple, en proie à la fatigue, murmure encore, car en effet le chemin était long. Ils se battaient contre les Cananéens, sans posséder encore le pays, car il n'était question que de détruire leur puissance tout en ne possédant rien. Ce combat n'avait lieu que pour l'amour de Dieu et pour Sa gloire. Le peuple parle contre Dieu ; alors Dieu intervient et lui fait sentir toute la puissance de l'ennemi, du serpent ancien [Apoc. 20, 2]. Christ, fait péché pour nous, est le seul remède parfaitement efficace. La seule vue de cette merveille procure la guérison, car l'efficace est dans la chose même devant Dieu.

Ici il ne s'agit pas de conduire le peuple, mais de répondre au jugement de Dieu, soit final, soit comme châtiment, et à la puissance de l'ennemi contre nous en présence de ce jugement, et même comme effet de ce jugement. Dans ce cas, la question est entre nos âmes et Dieu : il s'agit de la mort, ou bien, tout simplement, de la mort de Jésus. Il nous faut nous soumettre à la mort, comme nous trouvant dans une position irrémédiable, et, nous soumettant à la justice de Dieu, regarder au moyen qu'il a ordonné, c'est-à-dire à Christ élevé pour nous [Jean 3, 14-15].

Puis Israël passe plus avant ; mais il n'est pas encore dans le pays. Dieu le soulage et le rafraîchit de Sa libre grâce, sans qu'il murmure. Il assemble le peuple. Israël célèbre de nouveau, tout près du pays, les puits qui se trouvent dans le désert. Ils peuvent dire maintenant eux-mêmes : « Monte, puits » : plus de rocher à frapper, plus de murmures quand on est près du pays ! La question qui se pose n'est plus s'ils vivront à la fin de leur voyage, car il s'agit d'être sauvés de la blessure mortelle du serpent. Ils sont guéris, ils marchent, ils boivent avec joie et chants de louanges. Ils creusent — car leur activité se déploie quand ils se trouvent en présence de la grâce de Dieu — et l'eau monte dans le désert.

Nous rencontrons (v. 21) des personnes avec lesquelles nous ne désirons pas avoir de conflit, mais elles ne veulent pas nous laisser en paix. Notre guerre est avec ceux qui possèdent notre héritage au-delà du Jourdain. Si nous sommes attaqués, il nous faut nous défendre, mais nous ne sommes pas les agresseurs. Israël désire passer en paix à travers le pays des Amoréens ; mais ceux-ci ne veulent pas le leur accorder, et subissent les conséquences de la guerre qu'ils ont voulu avoir avec le peuple de Dieu. Israël prend leurs villes, et commence déjà de ce côté du Jourdain à réaliser, comme par anticipation, la possession de la promesse.

Moab aussi s'oppose en vain (chap. 22). Israël campe maintenant dans les plaines de Moab, n'ayant que le Jourdain entre lui et le pays de son repos. Mais où est son droit d'y entrer ? Si l'ennemi ne peut s'opposer à lui

par la force, il essaiera de le faire par un autre moyen, en plaçant sous la malédiction le peuple qui l'avait, en effet, bien méritée.

Balak envoie des messagers à Balaam. La grande question, dans cette scène si touchante, est celle-ci : Satan peut-il réussir dans ses desseins, en maudissant le peuple de Dieu, de manière à l'empêcher d'entrer dans le pays de promesse ?^[16] Il ne s'agit pas simplement de la rédemption au commencement du voyage d'Israël, et de la joie qui en est le résultat, mais, à la fin du voyage, lorsque toute l'infidélité du peuple a été manifestée, son infidélité, même après que le Seigneur l'a amené à Lui, Satan pourra-t-il réussir alors ? Non.

Lorsque Moïse, dans ces mêmes plaines de Moab, a lieu de dire, en mentionnant leur conduite envers Dieu : « Vous avez été un peuple pervers et rebelle depuis le jour que je vous ai connus » [Deut. 9, 24] (et, en effet, ils avaient été excessivement revêches, un peuple de col on ne peut plus roide : ne le savons-nous pas ?) Dieu dit, par la bouche de Balaam, témoin involontaire de la vérité : « Il n'a pas aperçu d'iniquité en Jacob, ni n'a vu d'injustice en Israël » [23, 21]. Quel témoignage ! Quelle grâce merveilleuse ! Quelle perfection dans les voies de Dieu ! Dieu voit clairement ; Il ne se trompe pas ; Il dit la vérité selon la perfection de Son intelligence infinie ; et c'est parce qu'elle est infinie, qu'Il ne peut voir d'iniquité dans le peuple racheté. Comment en verrait-Il dans ceux qui sont lavés dans le sang de l'Agneau ? Dieu non plus ne le veut pas.

Dans Ses voies envers Son peuple, Il verra tout, prendra connaissance de tout ; mais lorsqu'il s'agit de l'accusateur, c'est une question de justice. Dieu ne voit que ceci, c'est que, selon les conseils de Sa grâce, Il a donné une rançon, que les péchés de Son peuple ont été expiés. Il ne pouvait en justice voir ces péchés. La bouche de l'accusateur est donc obligée de confesser qu'il n'y en a pas, et qu'il n'y a pas de puissance de l'ennemi contre Jacob.

Ce qui est particulièrement heureux et consolant dans le sujet qui nous est présenté ici, c'est de voir que Dieu agit et juge d'après Ses propres pensées. Du commencement à la fin, Il a eu des pensées à notre sujet. Il a fait ce qui était nécessaire pour concilier toutes Ses voies, dans leur accomplissement, avec les exigences de la justice éternelle ; mais Il a ces pensées à notre égard et agit envers nous en conséquence. La foi saisit ces pensées de Dieu, les accepte, se fonde sur elles. De là découlent la joie et la paix ; tandis que la présence de Dieu (au milieu d'un peuple qu'Il agrée et auquel Il a donné une nouvelle nature), assure d'une manière pratique la sainteté dont Il ne peut se dispenser, ou bien juge, pour la gloire de Son nom, tout ce qui s'en écarte. Mais ici c'est Dieu agissant, jugeant, en dépit de tout, selon *ses propres pensées*.

Balaam était un triste personnage. Il est forcé de voir de loin la bénédiction de Dieu sur Son peuple, mais, quand il est près et dirigé par son cœur naturel et sa propre volonté, il ne voit que le chemin de l'erreur dans lequel il veut l'entraîner, pour lui faire perdre cette bénédiction, si cela était possible, et il s'appuie sur ce raisonnement, que le Dieu juste ne peut bénir un peuple pécheur. On ne peut s'imaginer une plus grande iniquité.

Nous dirons quelques mots sur son caractère typique. Mais poursuivons l'histoire. Balak envoie chercher Balaam. Celui-ci désire interroger l'Éternel, soit par crainte instinctive, soit pour attacher, aux yeux des autres, l'importance du nom de l'Éternel à ce qu'il fait.

Effectivement, Dieu intervient et même le prévient ; c'est Lui qui vient à Balaam, qui prend la chose en main, et a l'ascendant sur l'esprit inique de Balaam, malgré lui ; car Balaam n'a aucune intelligence de la pensée de Dieu. Dieu avait dit : « Tu n'iras pas avec eux, car ce peuple *est béni* ». Quelle est sa réponse ? « L'Éternel refuse de me laisser aller ». Il aurait bien voulu aller ; son cœur était tourné vers la récompense de Balak ; mais il craint devant Dieu. La bénédiction du peuple n'entre pas dans sa pensée ; il est complètement étranger à la générosité de la grâce, indifférent à la pensée que Dieu ait bénit Son peuple et à la joie de voir le peuple bénit.

Aussi, lorsque la tentation se renouvelle, il dit bien qu'il ne peut pas transgresser le commandement de l'Éternel son Dieu ; il fait le pieux, et en réalité il n'était pas entièrement dépourvu de sincérité, car Dieu le tenait de près, tout en permettant ces choses. Mais, en même temps, Balaam engage les envoyés de Balak à rester pour voir ce que l'Éternel aurait de plus à lui dire. Qu'avait-il besoin d'en savoir davantage au sujet de l'invitation à maudire ce peuple que Dieu lui avait dit être béni ? Il n'entre nullement dans les pensées du cœur de Dieu ; il n'a pas une sympathie pour Lui ; il est gouverné par la crainte des conséquences. Autrement, il aurait été si heureux de la bénédiction du peuple, qu'il aurait eu horreur de maudire ce que Dieu avait béni. Dieu, pourtant, veut se servir de lui pour rendre un témoignage éclatant en faveur de Son peuple, tout en condamnant les voies perverses du prophète, car elles étaient en effet perverses. Il lui fait voir sa perversité et sa folie qui le rend plus stupide que lânesse qui le portait ; mais en même temps Il lui fait continuer son chemin.

Cette rencontre de l'ange en chemin sert à le forcer, par la crainte, à prononcer fidèlement ce que Dieu mettrait dans sa bouche. Balaam va à la rencontre, il ne dit pas de quoi (chap. 23, 15). Il est évident (chap. 24, 1) qu'il avait mêlé des enchantements avec la profession du nom de l'Éternel, et qu'il avait été ainsi l'instrument de l'ennemi, sous le manteau du nom de l'Éternel, cas profondément solennel ! Il allait ainsi rencontrer la puissance mystérieuse qui venait là, mais Dieu vient à sa rencontre. Dieu retient et empêche en faveur de Son peuple toute puissance de l'ennemi, et oblige Balaam à dire ce qu'il veut, Lui. Balaam regarde Israël d'en haut et prononce sa prophétie.

Cette prophétie se divise en quatre parties. Israël en est l'objet ; mais, en principe, elle s'applique aussi à l'Église.

La première prophétie annonce la séparation du peuple d'avec le monde : « C'est un peuple qui habitera seul » ; il sera séparé pour Dieu et ne sera pas compté parmi les nations.

La deuxième prophétie déclare que Dieu ne se repent pas. Dieu a béni Israël, ne ratifiera-t-il pas ce qu'il a dit ? Le *peuple est justifié* et sans péché aux yeux de Dieu. C'était Dieu qui les avait fait sortir d'Égypte. Ce peuple avait « la force des buffles », et la puissance de l'ennemi, que Balaam avait recherchée dans ses enchantements, était nulle contre lui.

Balaam, voyant enfin que Dieu voulait bénir, se laisse aller à la puissance de Dieu ; il ne va plus à la rencontre des enchantements, et l'Esprit de Dieu vient sur lui. La justification du peuple étant maintenant déclarée, l'Esprit de Dieu peut lui rendre témoignage, au lieu de restreindre son témoignage aux pensées et aux intentions de Dieu. Balaam voit Israël d'en haut ; ayant la vision du Tout-puissant, il voit le peuple d'en haut selon les pensées de l'Esprit de Dieu, et comme il existe dans les pensées de Dieu Lui-même. Les yeux du prophète sont ouverts. Remarquez ici que ce n'est pas l'anticipation de Canaan, ni Israël dans ses habitations permanentes ; Balaam tourne sa face *vers le désert*, et voit Israël demeurant dans ses tentes. Là, l'Esprit les voit et déclare la beauté et l'ordre du peuple aux yeux de Dieu. L'eau du rafraîchissement de Dieu y était aussi toujours avec lui. Il était comme des jardins auprès d'un fleuve ; l'Éternel l'avait planté comme des arbres d'aloès ; aussi serait-il grand parmi les nations, une source de puissance et de joie. Il boit aux sources de Dieu et en répand abondamment les eaux autour de lui pour d'autres. Dieu l'avait fait sortir d'Égypte, il était l'ouvrage de Dieu, et la puissance de Dieu irait avec lui contre ses ennemis.

Nous trouvons donc ici, en troisième lieu, la beauté, une fraîcheur dont les sources ne tarissent pas, et la puissance (ce que l'Esprit fait aussi pour l'Église).

En quatrième lieu, l'Esprit nous présente la venue du Christ, l'étoile de Jacob, qui couronne la gloire du peuple. Seulement, comme elle vient au milieu d'Israël, c'est en jugement. Quant à nous, ce sera pour nous

enlever d'ici-bas, afin de nous faire participer à la joie de Sa présence, aux noces de l'Agneau.

En résumé, nous voyons la séparation du peuple d'avec le monde ; sa justification ; son ordre, sa beauté, comme planté de Dieu près des sources éternelles du fleuve de Dieu ; puis l'avènement du Christ. La prophétie est de toute beauté. Remarquez aussi que ces prophéties répondant à chaque nouvel effort de maudire, ne sont point des répétitions. Chacun de ces efforts manifeste quelque chose de plus de ce que Dieu préparait dans Son cœur en vue de bénir Son peuple. Il n'est point sans intérêt de voir comment Balak use de toutes les ressources de l'homme et de la superstition, pour amener la malédiction sur Israël. Il n'avait aucune idée de Dieu, et c'était avec Dieu qu'il avait affaire.

Il est très important pour nous de voir parfois l'Église d'en haut, dans le désert, mais dans la beauté des pensées de Dieu, une perle de grand prix [Matt. 13, 46]. En bas, au milieu du camp, dans le désert, que de murmures, que de plaintes, que d'indifférences, que de motifs charnels on aurait vus et entendus ? D'en haut, pour celui qui voit la vision de Dieu, qui a les yeux ouverts, tout est beau. « Je suis en perplexité à votre sujet » [Gal. 4, 20], dit l'apôtre, et tout de suite après : « J'ai confiance à votre égard, *par le Seigneur* » [Gal. 5, 10]. Il nous faut monter jusqu'à Lui pour avoir Ses pensées de grâce, à Lui qui voit la beauté de Son peuple, de Son Assemblée, à travers tout le reste, car elle est belle. Sans cela, ou l'on serait entièrement découragé, ou l'on se contenterait du mal. Cette vision de Dieu nous ôte ces deux pensées en même temps.

On voit le jugement final des navires de Kittim (c'est-à-dire de l'occident, au nord de la Méditerranée), et celui de leur chef, lorsqu'il aura affligé Assur et Héber aussi. Ce sera le jugement terrible de Dieu à la fin de ce siècle.

Un mot encore sur la position de Balaam.

À la fin d'une économie basée sur une connaissance quelconque de Dieu, quand la foi se perd tandis qu'on retient la profession, cette dernière a une renommée dont les hommes se prévalent, comme ils le font maintenant du nom du christianisme. Satan s'en sert ; on cherche la puissance auprès de lui ; on va à la rencontre des enchantements [24, 1], parce que, tout en se prévalant du nom de Dieu révélé, on cherche à satisfaire ses propres convoitises, et l'importance du nom de Dieu est attachée à l'œuvre du diable. Cependant Dieu est reconnu jusqu'à un certain point. On Le craint, et Il peut intervenir ; *mais le système est diabolique, bien qu'il soit sous le nom du Seigneur, avec une crainte partielle du Seigneur, et une frayeur qui Le reconnaît comme un objet de crainte*. Le peuple de Dieu est préservé au milieu de ce mal ; mais c'est une pensée bien solennelle, et c'est en réalité l'histoire du système chrétien.

Enfin, le malheureux Balaam, dont le cœur était dans les liens de l'iniquité [Act. 8, 23], voyant qu'il ne peut pas maudire par la puissance de Satan, cherche à rendre la bénédiction de Dieu impossible en entraînant le peuple dans le péché et dans l'idolâtrie. À l'égard du peuple, il ne réussit que trop bien. Dieu envoie un châtiment ; et, tandis que le peuple s'humilie, l'énormité du mal excite l'indignation de Phinées, lequel, agissant avec l'énergie qui convenait aux circonstances, arrête la plaie et acquiert une sacrificature permanente dans sa famille.

La traversée du désert étant maintenant terminée, Dieu dénombre de nouveau Son peuple et le compte nom par nom, comme Ses héritiers prêts à entrer dans leur héritage. Il les a gardés à travers tout jusqu'à la limite de Canaan ; leurs vêtements mêmes ne se sont pas usés [Deut. 8, 4]. Il arrange les détails de l'héritage, et établit un chef à la place de Moïse pour les introduire dans le pays de promesse. Le chapitre 26 nous présente ce dénombrement.

Au commencement du chapitre 27 nous trouvons des détails sur l'ordre selon lequel on devait hériter. La faveur de voir le pays de la promesse est accordée à Moïse, et le peuple est placé sous la conduite de Josué

pour y entrer. Moïse et Aaron l'avaient conduit à travers le désert ; mais ici nous entrons dans une scène nouvelle, et Josué (pour l'Église : Christ dans la puissance de son Esprit) est désigné pour la conquête du pays. Mais il dépend de la sacrificature pour y progresser, comme de fait la présence et les opérations du Saint Esprit dépendent de la présence de Christ dans le lieu saint.

Les chapitres 28 et 29 nous présentent le culte du peuple, les oblations qui sont la viande de Dieu. Arrêtons-nous un moment sur ces deux chapitres. Ce ne sont pas les voies de Dieu, et le rassemblement du peuple autour de Lui, comme au chapitre 23 du Lévitique ; il est question ici des offrandes elles-mêmes (et, en particulier, des sacrifices par feu d'agréable odeur), sauf ce qui est purement accessoire^[17].

Premièrement, il y a des agneaux pour le service journalier, du matin et du soir ; et pour celui du sabbat, l'offrande de deux agneaux ; puis aussi des jeunes taureaux et des béliers pour les fêtes extraordinaires. L'agneau a la signification la plus simple : c'est la présentation constante de la valeur de Christ et des fidèles en Lui, le vrai Agneau de Dieu, la bonne odeur de Son sacrifice montant continuellement, jour et nuit. Lors du vrai sabbat son efficace ne montera que plus abondamment, en fait d'intelligence et d'application. On peut dire aussi plus abondamment pour Dieu Lui-même, quant à la manifestation complète du fruit du travail de l'âme du Sauveur [És. 53, 11].

Les jeunes taureaux me semblent représenter plutôt l'énergie du dévouement des personnes, dans leur estimation de ce sacrifice. C'était le plus grand objet qu'on pût présenter ; ici aussi, cela se rapporte au sacrifice de Christ, et au prix qu'on y attache.

Le bétail était toujours une victime de consécration ou de réparation quand on avait violé les droits de consécration.

Quant au nombre des victimes de ces deux dernières espèces, il y avait, en général, deux jeunes taureaux, un bétail, et sept agneaux ; puis, un jeune taureau et un bétail additionnels le premier jour du septième mois (chap. 29, 2) ; un jeune taureau, un bétail, sept agneaux, le dixième jour de ce mois, et un nombre décroissant de jeunes taureaux aux jours de la fête des tabernacles.

Il me semble que tout ceci nous donne le témoignage du culte offert à Dieu sur la terre.

Ainsi, lorsque ce témoignage est renouvelé, lorsque Dieu renouvelle la lumière qui le produit, lors de la première fête signalée ici, la réponse de la part de l'homme est simple et parfaite ; les deux jeunes taureaux (comme il y avait deux agneaux le jour du sabbat), sont le plein et complet témoignage du dévouement de l'homme, car deux personnes rendent un témoignage valable [Deut. 19, 15]. Le bétail de consécration est l'estimation du sacrifice de Christ pleinement développé. L'homme étant toujours ici-bas, et le péché étant toujours en question, le bouc était ajouté en offrande pour le péché. Si le culte du peuple se rattachait à la résurrection de Christ (chap. 28, 17, 22), il en était de même, et aussi à l'occasion de l'œuvre du Saint Esprit pour le rassemblement (v. 26, 30). C'était l'exercice de la puissance de la part de Dieu qui donnait occasion au culte ; la réponse de la part du peuple était la même.

Le premier jour du septième mois (chap. 29) se rapportait au renouveau d'Israël, qui était une spécialité et non le témoignage général et complet : c'était le renouvellement, selon la valeur de l'œuvre de Christ, des relations de Dieu avec la terre, et spécialement avec Israël. Voilà pourquoi, outre la reconnaissance régulière de la grâce au premier jour du mois, on offrait de plus un jeune taureau, un bétail et sept agneaux. Le témoignage général, ou la réponse à l'œuvre de Christ, était offert, mais en outre un témoignage spécial ou partiel, pour la restauration terrestre d'Israël. Il en sera ainsi, au jour des propitiations, lorsqu'Israël, voyant le Seigneur, sera pleinement rétabli en grâce. Ce sera alors un témoignage général et complet, lorsque la

résurrection de Christ, et la puissance du Saint Esprit (qui introduiront les Gentils aussi, et s'étendront ainsi au témoignage parfait des relations entre Dieu et l'homme) produiront une réponse d'en bas, reconnaissant en plein le bien que Dieu a fait et les relations établies sur Son œuvre. Alors les siens seront à Lui selon l'agréable odeur de Christ, soit en consécration, soit dans l'estimation intelligente de Son offrande. L'onction de l'Esprit et la joie accompagnaient cette offrande ; elle avait lieu tous les sept jours de la fête, en témoignage de sa perfection.

Dans le premier cas donc, savoir lors de la fête du premier jour du septième mois, il n'y avait qu'un jeune taureau (chap. 29, 1-6), au lieu de deux qui étaient offerts le jour des premiers fruits (chap. 28, 26-27). Ce jeune taureau était offert comme témoignage d'une œuvre spéciale et particulière (mais en même temps partielle) ; mais le témoignage général à la valeur du sacrifice de Christ dont il dépendait était maintenu.

Il est évident que le même principe s'applique au dixième jour du septième mois. C'est l'application de l'œuvre expiatoire de Christ à Israël sur la terre. Il n'y avait qu'un jeune taureau. Le principe de consécration et la valeur intrinsèque du sacrifice demeuraient les mêmes.

La fête des tabernacles introduisait un autre ordre d'idées, du moins un nouveau développement de ces idées ; c'est l'économie à venir. On ne trouve pas la perfection dans ce qui est offert avec joie et volontairement à Dieu ; mais cette perfection est à peu près réalisée : treize jeunes taureaux sont offerts. Le millénaire amènera sur la terre une joie dans le culte et les actions de grâce, qui seront, extérieurement du moins, presque parfaits, Satan étant lié, et la bénédiction du règne de Christ étant répandue partout. Les deux béliers représentent le témoignage d'une consécration abondante, et peut-être extérieurement l'introduction des Juifs et des Gentils, non pas leur consécration en un seul corps, mais le témoignage qu'ils rendront sur la terre, d'une manière distincte, de cette consécration à Dieu.

Ensuite, le témoignage à la perfection de l'œuvre de Christ étant complet sur la terre, soit pour Israël, soit pour la bénédiction des Gentils, toute son efficace est manifestée sur la terre ; car c'est toujours de cette manifestation sur la terre (mais comprise par la foi) qu'il s'agit ici. Il y avait quatorze agneaux.

Il y a cependant déclin dans ce dévouement de joie et de témoignage envers Dieu ; il est vrai qu'il ne cesse pas d'être complet, mais son abundance cesse graduellement de se manifester, comme cela avait lieu au commencement. La chose, comme établie de Dieu, reste dans sa perfection. C'est ce qu'on trouve au septième jour, qui complète la partie purement terrestre.

Au huitième jour, nous n'avons plus qu'un jeune taureau, un bélier et sept agneaux. C'est la reproduction de ce qui caractérise le jour des propitiations [v. 8] et le premier jour du septième mois [v. 2] ; car, si ce dernier désignait Israël seul ramené à Dieu, le huitième jour désigne de son côté ce qui est en dehors de la perfection terrestre, un peuple céleste mis à part. Telle est, me semble-t-il, l'idée générale de ce que nous donne l'Esprit de Dieu dans ce passage.

Le chapitre 30 nous parle du vœu des femmes ; il se rapporte aussi au sort d'Israël, responsable des vœux qu'il a faits, Dieu l'entendant, et ne les ayant pas cassés dans Son gouvernement ici-bas. En effet, Israël est resté responsable du vœu par lequel il s'est obligé, et dont notre précieux Sauveur a dû prendre le fardeau sur Lui.

Au chapitre 31, la guerre se trouve dans le désert (quoiqu'elle ne le caractérise pas), toutes les fois que nous tombons dans les pièges que l'ennemi nous y tend. Il y a toujours des combats dans les lieux célestes, en vue de jouir des choses qui y sont promises ; mais dans le désert, c'est la patience qui est en exercice. Mais s'il y a chute, si nous tombons dans l'idolâtrie, si nous commettons la fornication avec le monde en donnant dans

ses pièges, si, de quelque manière que ce soit, nous nous unissons amicalement avec lui dans le désert, nous nous créons des guerres, sans même avoir l'avantage d'acquérir, de cette manière, aucun territoire spirituel. Dieu est obligé de faire subir un changement complet à nos relations avec les gens du monde. Si nous ne nous étions pas liés avec eux, nous n'aurions pas eu ces difficultés ; mais, puisque étant nos amis ils nous trompent, il faut que nous devenions ennemis. Notre position normale et paisible est de n'avoir aucune relation quelconque avec eux. Que de fois il nous faut agir comme des ennemis avec le monde, parce que nous avons voulu avoir affaire avec eux en amis, et qu'ils étaient un piège pour nos âmes ! Toutefois Dieu donne une victoire complète aussitôt que nous les traitons en ennemis ; seulement il faut la destruction totale et entière de tout ce qui nous a séduits : point de concession, rien ne doit être épargné.

L'Éternel donne aussi des ordres quant aux résultats heureux des guerres de Son peuple avec ses ennemis. Il choisit ceux qu'il veut pour faire la guerre, et les honore ; mais Il veut aussi honorer, à leur tour, ceux qu'il a laissés en arrière selon Sa volonté suprême, qui ont été fidèles à la tâche, moins pénible peut-être, qu'il leur a confiée et l'ont remplie selon Sa volonté. Dieu Lui-même tient aussi à être reconnu dans les Lévites et les sacrificeurs.

Une autre chose (chap. 32) se rattache à ceci : s'il y a, par notre faute, des guerres hors de Canaan, c'est aussi par les guerres indispensables faites à ceux qui s'opposaient à sa marche à travers le désert, que le peuple de Dieu s'est acquis un bon pays, et jusqu'à un certain point du repos, en deçà du Jourdain, fleuve de la mort qui sert de frontière au vrai territoire de la promesse. Ayant des possessions ici-bas, auxquelles le cœur s'attache, ce cœur s'attache aussi aux bénédictions qui sont en deçà du Jourdain, à un certain repos que le peuple de Dieu s'est acquis hors de Canaan. « Ne nous fais pas », disent-ils, « passer le Jourdain ». Moïse sentait la portée de ce souhait. Si, selon le gouvernement de Dieu, lui ne pouvait pas y entrer, son cœur y était cependant. Il leur rappelle le mépris du pays désirable à Kadès-Barnéa, et blâme sévèrement Ruben et Gad. Toutefois, ces tribus s'engageant à marcher devant les fils d'Israël jusqu'à la conquête du pays, il accède à leur requête et les établit en Galaad avec la demi-tribu de Manassé. Cependant l'histoire du Livre saint nous montre que ces tribus furent les premières à souffrir et à tomber entre les mains des Gentils. « Ne savez-vous pas, dit Achab, que Ramoth de Galaad est à nous et que les Syriens la possèdent ? » [1 Rois 22, 3]. Heureux ceux qui attendent avec patience les bénédictions de Dieu, jusqu'à ce qu'ils aient passé le Jourdain, et qui, en attendant, préfèrent avoir la patience comme leur part plutôt que les bénédictions qui sont en deçà du pays de la promesse. Bien que ce soit la providence de Dieu qui les donne, elles sont moins assurées ; et même les bénédictions spirituelles, quoique très réelles, trompent les espérances des saints, si l'Assemblée considère le monde comme étant leur siège. Il n'y a pas de frontières pareilles au Jourdain, et que Dieu, dans Ses conseils de grâce, a établies comme telles.

Si Dieu compte Son peuple nom par nom, Il fait voir en même temps Son gouvernement et Sa fidélité ; car, tout en les gardant, il n'en restait pas un du premier dénombrement, sauf Caleb et Josué. Il se souvient aussi (chap. 33) de tout leur long voyage dans le désert ; chaque traite est devant Ses yeux et dans Sa mémoire ; et maintenant Il pose en principe la possession du pays par le peuple, et la destruction totale des habitants, qui devaient être entièrement chassés et ne point demeurer au milieu d'Israël : sinon ceux d'entre eux qui resteraient seraient un tourment pour le peuple, et Dieu ferait aussi à Israël comme Il avait fait à ces nations. C'est une dangereuse charité que celle qui épargne les ennemis de Dieu, ou plutôt qui s'épargne, par incrédulité, dans ses combats avec eux ; on est bientôt entraîné à former avec eux des alliances qui attirent sur nous le jugement que ces ennemis ont mérité et que nous-mêmes avons aussi mérité.

Enfin (chap. 34 et 35), Dieu prend soin de Son peuple à tous égards ; Il pose les limites du pays dont ils devaient jouir ; Il établit la prise de possession et la part de Ses serviteurs les Lévites qui ne devaient pas avoir d'héritage.

Six de leurs villes devaient être des asiles pour les meurtriers involontaires, type précieux des voies de Dieu envers Israël qui, dans son ignorance, a mis à mort le Christ [Act. 3, 17]. Dans ce sens Dieu le juge innocent. Ils sont coupables du sang et ne pouvaient porter ce fardeau ; mais ils sont coupables par ignorance, comme Saul lui-même, né avant terme (1 Cor. 15, 8), est une figure frappante de cette même position. Cependant un tel meurtrier restait hors de sa possession, aussi longtemps que vivait le souverain sacrificateur de ces jours-là. C'est ce qui arrivera à Israël. Aussi longtemps que Christ garde Sa sacrificature actuelle en haut, Israël reste hors de sa possession, mais sous la sauvegarde de Dieu. Les serviteurs de Dieu qui n'ont point d'héritage ici-bas, lui servent pour le moins de refuge ; ils comprennent sa position et le reconnaissent comme étant sous la garde de Dieu. Lorsque la sacrificature céleste de Christ, telle qu'elle est maintenant, sera terminée, Israël rentrera dans sa possession. S'il le faisait auparavant, ce serait traiter le sang de Christ, comme s'il importait peu qu'il ait été répandu, et le pays en serait souillé. Or la position actuelle de Christ est toujours un témoignage du fait qu'il a été rejeté et de Sa mort au milieu du peuple.

Toutefois Dieu garde l'héritage tel qu'il l'a ordonné (chap. 36).

La dernière partie de ce livre présente donc, non le trajet même du désert, mais les rapports entre cette position-là et la possession des promesses et du repos qui vient à la suite. C'est dans les plaines de Moab, que Moïse a rendu témoignage, et un témoignage véritable, à la perversité de la nation ; mais c'est là que Dieu a justifié Son peuple, montrant Ses conseils de grâce en prenant leur parti contre l'ennemi, à leur insu même, et a poursuivi tous les desseins de Sa grâce et de Son propos arrêté pour l'établissement complet d'Israël dans le pays qu'il lui avait promis. Béni soit Son nom ! Heureux sommes-nous qu'il nous soit permis d'étudier Ses voies !

1. ↑ Je parle toujours ici de l'Église vue individuellement dans ses membres.

2. ↑ Je dis la marche du chrétien en l'appliquant à nos consciences ; mais l'expression est imparfaite, car le sujet me semble embrasser la vie de Christ Lui-même sur la terre, et même, à quelques égards, Sa vie dans le temps à venir, mais toujours sur la terre. Ces types montrent la relation entre la manifestation de la vie ici-bas (les formes et les caractères qu'elle revêt), et les sources de la vie dans la manifestation de Dieu en Christ, sujet du plus haut intérêt. Les peaux de taissons, et les circonstances dont ce livre s'occupe, supposent toujours la marche dans le désert. Ce n'est que quand on fait abstraction de ces circonstances, qu'on voit la manifestation des choses à venir. Ainsi, la foi, celle du brigand sur la croix, par exemple, voyait en Christ souffrant, le Roi, bien que toute la gloire royale fût cachée [Luc 23, 42]. Je n'ai donc pas crain d'y faire allusion. Je ne fais que présenter l'idée contenue dans le type, sans en dérouler toutes les conséquences.

3. ↑ Cette idée m'a été suggérée par l'examen de tous les passages de la Parole où l'**écarlate** est mentionnée. Saül paraît les filles d'Israël d'écarlate et d'autres magnificences [2 Sam. 1, 24]. Babylone est revêtue d'écarlate [Apoc. 18, 16]. La bête est couleur d'écarlate [Apoc. 17, 3]. L'écarlate était jetée dans le feu lors de la purification du lépreux [Lév. 14, 6] et de celui qui était souillé par un mort [Nomb. 19, 6]. L'écarlate est une couleur éclatante.

4. ↑ La comparaison des psaumes 19, 20, 21, 22 est sous ce rapport de tout intérêt. Le dix-neuvième contient les témoignages de la création et de la loi ; le vingtième présente le Messie souffrant, mais extérieurement, en sorte que l'homme peut s'intéresser à Lui ; le vingt et unième, le Messie exalté, et par conséquent la vengeance frappant Ses ennemis qui L'avaient rejeté ; le vingt-deuxième, Sa souffrance sous l'abandon de Dieu Lui-même ; Christ seul peut l'exprimer, tandis que dans les psaumes 20 et 21, le résidu juif parlait de Ses souffrances extérieures. En rapport avec la souffrance résultant de ce qu'il est abandonné de Dieu, il n'y a point de vengeance, car c'était l'expiation ; mais seulement de la bénédiction annoncée par la bouche du Sauveur et à laquelle Il répond Lui-même par la louange au milieu de l'assemblée [Ps. 22, 22]. Cette bénédiction s'étend jusqu'aux bouts de la terre pendant le millénium [Ps. 22, 27].

5. ↑ La cuve ne se trouve pas parmi les objets auxquels ces ordonnances se rapportent. La raison de cette omission est évidente, d'après l'explication que nous venons de donner de ces figures, et confirme cette explication. La cuve ne représentait pas une manifestation de Dieu, dont l'efficace se reproduit dans la vie chrétienne ou dans la gloire de Christ; mais un moyen pour la purification de l'homme. Ces directions, examinées seulement sommairement ici, me semblent pleines du plus grand intérêt et d'une portée très profonde.

6. ↑ La différence entre ces deux phases du caractère de nazaréen, manifesté par Christ dans Sa vie et dans Sa mort, n'est pas si grande qu'il pourrait le sembler. Il fut toujours séparé aussi bien des joies humaines, que de tout mal : homme de douleurs et sachant ce que c'est que la langueur [És. 53, 3]; traversant, plein d'un saint amour, un monde de pécheurs ; cet amour refoulé au-dedans de Lui, et Lui étant mis ainsi à l'étroit [Luc 12, 50]; — l'expiation en ouvrit les écluses ! Il est maintenant, de fait, extérieurement, séparé des pécheurs [Héb. 7, 26]. Le refus qu'il fait dès le chapitre 2 de l'évangile de Jean, de reconnaître les droits de Sa mère, trouve sa place naturelle dans cet évangile, parce que Jean nous Le présente, dès le commencement, comme séparé dans Sa propre personne, et les Juifs comme un peuple rejeté.

7. ↑ Ce sont les trois choses auxquelles la croix est appliquée dans l'épître aux Galates.

8. ↑ Non pas, cela va sans dire, qu'il y eût aucune **mauvaise** nature en Lui à renier, comme c'est le cas pour nous ; mais Il se reniait Lui-même dans Sa volonté et Sa nature, dans lesquelles il n'y avait point de mal, comme, par exemple, lorsqu'il dit : « Femme, qu'y a-t-il entre moi et toi ? » [Jean 2, 4]. Sur la croix, lorsque tout fut fini, Il reconnut très particulièrement sa mère [Jean 19, 26-27]. Le miel, pas plus que le levain, ne pouvait entrer dans le sacrifice [Lév. 2, 11].

9. ↑ L'introduction de ce type à cette place fait voir combien l'ordre des types et leur introduction en tel ou tel endroit, se rapportent aux choses typifiées et à leur ordre moral.

10. ↑ En Israël, cette unité était simplement celle d'un peuple racheté comme tel pour la jouissance d'une part commune ; elle ne formait point un corps, comme l'Église.

11. ↑ Cependant, ceux qui avaient **seulement** le caractère du désert n'étaient pas dans la condition voulue pour y prendre part. Aucun de ceux qui étaient nés dans le désert ne fut circoncis avant d'arriver à Guilgal à travers le Jourdain [Jos. 5, 5].

12. ↑ Remarquez ici la différence d'avec la foi du bienheureux apôtre, en comparant notre chapitre 11, 12 avec Galates 4, 19 et 2 Corinthiens 11, 28. Il est possible que cette faute de Moïse, se plaignant de succomber sous le poids du peuple et donnant l'occasion de prophétiser dans le camp, ait aussi occasionné la rébellion de Marie et d'Aaron contre lui. Quoi qu'il en soit, Dieu maintient l'autorité de Son serviteur, qui, pour lui-même, garde son caractère de douceur invariable [12, 3], laissant à Dieu le soin de tout ce qui le concernait personnellement.

13. ↑ C'est le mal ecclésiastique ; mais, en fait de rébellion, le mal allait plus loin. C'était la prétention du ministère à être la sacrificature. C'est là le mal signalé par Moïse, bien que Coré en ait fait approcher aussi d'autres que lui (v. 8-10).

14. ↑ Il n'est question ici ni d'union avec Christ (elle était encore un mystère), ni même d'être des fils ; il s'agit de pèlerins traversant le désert. Dans ce caractère de pèlerins, nous sommes envisagés comme étant à part et distincts de Christ (tel est le caractère de l'épître aux Hébreux). J'ajoute ici qu'il y a une différence entre la sacrificature et l'intercession de l'Avocat (Hébreux et 1 Jean). Dans l'épître aux Hébreux, nous avons la sacrificature afin que nous recevions miséricorde et que nous trouvions grâce pour avoir du secours au moment opportun ; tandis que l'intercession de l'Avocat est destinée à rétablir la communion lorsque nous avons péché.

15. ↑ C'est la grâce. Le juste jugement pouvait détruire, non conduire à travers le désert : la grâce seule en est capable.

16. ↑ Il est du plus haut intérêt de voir le caractère spécial de cette prophétie.

C'est Dieu qui, de Sa propre volonté, intervient contre l'ennemi pour prendre le parti de Son peuple, et cela même à son insu, ou sans qu'il le Lui demande. Cette prophétie n'est pas, comme elles le sont presque toutes, un appel à la conscience du peuple, accompagné de promesses calculées pour soutenir la foi du résidu, au milieu des contredisants. Le peuple n'en sait rien ; il murmure peut-être encore dans ses tentes (si belles aux yeux du prophète qui voit la vision du Tout-puissant [24, 4-5]), au sujet des voies de Dieu à son égard. C'est Dieu, déclarant Ses propres pensées et confondant la malice de Satan, l'ennemi auquel il a affaire. C'est pourquoi cette prophétie est si complète : elle nous présente en esprit toute notre part (littéralement la part d'Israël, comme cela est évident dans la quatrième prophétie) : la séparation, la justification, la beauté aux yeux de Dieu (tout ce qui répond à la présence de l'Esprit de Dieu), et la couronne de gloire par la venue de l'étoile de Jacob, de Christ Lui-même dans Sa gloire.

17. ↑ Pour ce genre de sacrifice, voir les **Types du Lévitique**.